



Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine



<https://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois



Racines et Patrimoine
Rousies

DANS CE NUMÉRO :

EDITO

Sommaire	1
Le retour d'un colonial : Mouliniau Ernest, Rousies, 1911.	2
Une exécution à Avesnes en 1777 : Cordiez Philippe.	4
Application de la loi de séparation des églises et de l'Etat à Rousies et Hautmont, 1906.	5
Le retour au pays de Robert Dutour, décédé à Perthes en 1915, inhumé à Rousies en 1933.	6
Le bureau de postes de Rousies 1895-2025	8
Gelly Gérard, mort en Indochine en 1947	10
Vallez Lucien, curé de Bellignies, résistant 1914-1918.	12
Wignehies, le saviez-vous ?	14
Hublart Oscar, résistant de la 1 ^{re} guerre mondiale	17
Assemblée générale du 18 février 2026	22
Faits divers et accidents en 1891	27
Registres matricules de l'ancien régime et de la période révolutionnaire	36

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 18 février 2026, au local de l'association, 25 rue de Maubeuge à Rousies.

Cela a été l'occasion de faire le bilan de l'année et de présenter les prévisions de projets pour l'année 2025. Le conseil d'administration a été renouvelé. Vous trouverez le compte rendu détaillé page 24.

La vingtième édition de notre exposition de l'Ascension aura lieu le jeudi 14 mai 2026, dans la salle des fêtes de Rousies. Deux sujets ont été sélectionnés : « Les mayeurs, les maires et mairies de Rousies » et « Rousies en cartes postales et vieilles photos ».

Venez nous rencontrer chaque mercredi de 16h à 18h et le premier samedi de chaque mois de 14h à 16h.



Alain, Sébastien Meurant, Gérard et Michel. En bas, les participants.



MOULINIAU ERNEST OCTAVE

Le retour d'un colonial en 1911 à Rousies

Le caporal Mouliniau reçoit un accueil chaleureux.

Samedi (9 mars 1911), vers la fin de l'après-midi, M. Coulon, maire de Rousies, apprenait que le fils de l'une de ses administrées, parti depuis plus de cinq années en Indochine, rentrait au pays natal et allait descendre du train quelques heures plus tard.

En effet, M. Ernest Mouliniau, caporal au 10^e régiment d'infanterie coloniale, venait passer près de sa mère, M^{me} veuve Mouliniau, un congé de 6 mois.

Immédiatement, M. Coulon prévenait ses collègues du Conseil municipal et les différentes Sociétés locales. À 8 heures, se trouvaient sur le quai de la gare, M. Coulon et les conseillers municipaux de Rousies ; les sapeurs-pompiers, commandés par le lieutenant Filleur ; MM. Ruol, président, et les membres de la société de secours mutuels ; Masion, président, Albert Désenfant, vice-président, et les membres de la Société de musique ; les Sociétés de jeunesse et de crosse et leurs commissions, un groupe de conscrits de la classe 1910, etc....

À 8 heures 22, M. Mouliniau descendait du train et n'était pas peu surpris, en voyant qu'une partie de la population — 600 personnes au moins — était accourue pour lui souhaiter la bienvenue.

Après l'exécution de la Marseillaise, M. Coulon prononça le discours suivant :

Discours de M. Coulon : Mon cher Mouliniau. — Au nom de la commune de Rousies, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je suis heureux de vous témoigner toute la joie que nous éprouvons en venant vous recevoir à votre retour des Colonies. Pendant les 6 années que vous y avez passées, vous avez fait là-bas votre devoir de bon soldat ; vous avez enduré souvent des privations et des peines et vous l'avez fait volontiers pour notre mère commune : la Patrie. Aussi nous venons vous saluer avec orgueil ; nous venons accueillir un enfant de Rousies qui s'est à la fois honoré et a honoré sa famille et son pays natal. Mais vous avez hâte de revoir, après une si longue absence, ceux

qui vous sont chers ; aussi, je ne veux pas davantage retarder votre joie et la leur.

Vive le caporal Mouliniau ! vive l'armée ! vive la République !

Très touché par la manifestation sympathique dont il était l'objet, M. Mouliniau remercia chaleureusement M. Coulon ainsi que tous ceux qui étaient venus au-devant de lui, et donna à tous ses amis retrouvés de cordiales poignées de mains.

Le nombreux cortège se mit ensuite en route et reconduisit à sa demeure, près de l'église, le héros de cette manifestation de sympathie, qui prononça encore quelques paroles de remerciements.

Dimanche, nous avons pu joindre M. Mouliniau, et il a bien voulu nous donner quelques détails sur son séjour dans notre belle colonie de l'Extrême-Orient.

M. Ernest-Octave Mouliniau, que la vie sous un ciel de feu et un long voyage ne semblent pas, avoir fatigué, est âgé de 29 ans.

Sergent dans un régiment de la métropole, il a rendu ses galons pour s'engager, le 15 décembre 1905, dans l'infanterie coloniale.

Le 23 janvier suivant, il était incorporé dans le 10^e régiment de cette arme.

À Haïphong, il était placé dans le service général, puis, en qualité de secrétaire-comptable, il passait 6 mois à Hanoï, dans le service géographique.

Mais la paperasserie ne lui plaisait que médiocrement et, à l'existence dans les villes, il préférait la vie au grand air.

Durant 3 années, il vécut dans la brousse. De Cam-Ké, à la frontière indochinoise, il redescendit dans le Cambodge, puis remonta dans l'Annam. Par la suite, il revint au service géographique, où il participa à la mise au net d'importants travaux, puis retourna au service général, en qualité de caporal d'habillement.

M. Mouliniau fit partie de plusieurs colonnes et participa à de nombreuses prises d'armes. Plusieurs reconnaissances le conduisirent à la frontière de Chine, sans cesse violée par les irréguliers du Céleste-Empire, les bandits et les pirates — trois variétés de la même espèce de brigands ! Le jeune colonial regagna

la côte, il y a quatre mois et demi et, la nuit du 29 au 30 janvier dernier, il s'embarquait à Haïphong, sur le Maréchal-Niel, des Chargeurs-Réunis, en compagnie de 103 de ses camarades.

« Le voyage fut bon jusqu'à Tourane, sur la côte Est de l'Annam, nous dit-il ; après, il y eut des alternatives. Dans le canal de Suez, nous fûmes pris par un cyclone de sable, qui nous immobilisa 36 heures. On ne peut se faire une idée de ce phénomène, qui recouvre le navire d'une épaisse couche de poussières brûlantes et qui rend impossible tout séjour sur le pont. »

M. Mouliniau nous a ensuite dit quelle était la vie dans notre colonie asiatique : pleine d'imprévus, par conséquent intéressante, mais dure l'été, dans la brousse.

« La population indigène, fervente de l'opium, ajoute-t-il, est paresseuse ; aussi, les boys que nous employons nous détestent-ils profondément. Par contre, les tirailleurs annamites et tonkinois forment de bons soldats, à condition d'être solidement encadrés. »

Mouliniau charmait les loisirs que lui laissaient ses séjours dans la brousse par la chasse aux insectes de toutes natures. Il a rapporté une collection remarquable, qui ne compte pas moins de quatre cents spécimens de la gent ailée asiatique. Libellules géantes, papillons aux couleurs inconnues sous le soleil d'Europe, han- netons de taille gigantesque, sont soigneusement classés et forment un ensemble comme peu de collectionneurs doivent en posséder...

Mouliniau Ernest Octave Reneld est né le 6 juillet 1882 à Maubeuge, fils d'Octave Victor Alfred et d'Aline Depoitte.

Lors de son conseil de révision, il exerce la profession d'employé et demeure chez ses parents, à Rousies.

Il s'engage pour quatre ans le 5 juillet 1902 à la mairie de Maubeuge pour le 131^e RI. Il est caporal le 26 février 1903, sergent le 21 novembre 1903.

Il demande à passer au 3^e régiment colonial comme simple soldat le 19 février 1905, et s'engage pour 5 ans le 17 mai.

Il passe au 10^e régiment d'infanterie colonial le 10 décembre 1905, puis au 9^e RIC deux ans plus tard.

Caporal le 21 décembre 1907, il revient au 10^e RIC en mai 1909.

Rengagé le 12 novembre 1911 pour 3 ans, il passe au 1^e RIC le mois suivant. Il passe caporal fourrier.

Il part pour le Gabon en janvier 1912 et passe sergent en avril.

Passé au 1^e RIC en septembre. Sergent fourrier le 6 février 1914. Il rengage pour 3 ans le 5 juillet.

En convalescence de 2 mois pour maladie contractée à la colonie, il rejoint le 31^e RIC, mis à la disposition du gouverneur de Maubeuge pour le service des réquisitions et du ravitaillement du secteur Rousies-Maubeuge. Il est blessé le 6 septembre à Maubeuge (par balle au pied droit et coup par arme blanche) et fait prisonnier le 7.

En captivité jusqu'au 3 mai 1916, puis hospitalisé en Suisse pour blessures et maladie, venant de Munster. Il est rapatrié à Lyon pour raison de santé le 24 août 1917.

Il passe au 1^e RIC le 24 avril 1919. Il rengage pour 2 ans ; il est nommé sergent major. Il est dirigé vers l'état major de l'armée du Rhin à Mayence. Il passe au 10^e régiment de tirailleurs sénégalais de marche le 13 juin 1920 et passe adjudant. Muté à Beyrouth le 1^{er} octobre 1920.

En congé de 6 mois avant sa libération du service militaire le 21 août 1921, et se retire à Beyrouth comme chef du bureau d'ordre au Haut Commissariat Français.

Passé au 21^e RIC le 11 septembre 1922, puis au dépôt des Isolés Coloniaux de Beyrouth.. Affecté au 17^e R^t de tirailleurs Sénégalais le 28 juin 1929 à Alep. Il est libéré du service militaire le 5 juillet 1930.

Médailles : médaille coloniale agraffe Afrique Equatoriale Française ; médaille militaire.

Il s'est marié le 7 février 1918 à Cherbourg avec Adelina Cietrolunga. Il décède le 18 août 1960 à Rousies.

CORDIEZ PHILIPPE ARNOULD UNE EXÉCUTION A AVESNES EN 1777

Cité dans « Le journal de Fourmies » du 13 aout 1891. Un érudit de notre région nous rapporte une exécution du siècle dernier dans laquelle l'horreur du supplice ne le cède qu'à la féroce cruauté du supplicié.

Dans le courant des années 1771 à 1776, le nommé Philippe-Arnould Cordiez, habitant du village de Taisnières-sur-Hon, empoisonna sa première et sa seconde femme, sa belle-mère et sa voisine, assassina son beau frère, son neveu et sa nièce.

Il fut pris et conduit dans les prisons d'Avesnes dit une relation du temps, le trois du présent mois de mars (1776) et condamné par Messieurs du Bailliage royal d'Avesnes en Haynaut, à faire amende honorable devant la principale église de la dite ville, dans un tombeau, en chemise, avec un cierge d'une livre et un écriteau devant et derrière, avec ces mots : Empoisonneur, Sommeur, Incendiaire, Assassineur et meurtrier, conduit dessus la place par l'exécuteur de la Haute-Justice, pour y avoir le poing coupé sur un poteau, ensuite y être roué vif, et d'avoir sur la tête trois coups de la même hache, avec laquelle il a assassiné son frère, enfin d'être brûlé, et ses cendres jetées au vent.

L'exécution eut lieu comme il est dit ci-dessus, en 1777, sur la grande place d'Avesnes, proche de l'église, en présence d'une foule immense accourue de tous les villages voisins. On vendait sur la place une complainte sur les crimes et les supplices de Cordiez. Parmi les seize couplets dont elle se composait, nous reproduisons les six derniers :

On doute de ma personne
on fait perquisition ;
tout un chacun frisonne
de ma noire action
dans la paille de mon lit
l'on a trouvé
ma hache et mes habits
ensanglantés.

L'on me prend l'on m'emmène
tout droit dans les prisons,
dt Bavay fut à Avesnes
pour l'interrogation,

où tous les témoignages
sont arrivés,
contre mon personnage
pour témoigner.

Un an d'emprisonnage
je n'ai rien déclaré,
l'on m'envoie pour partage
en la ville de Douay,
j'ai monté pour le sûr
au Parlement,
on juge la torture de mes tourments.

L'on me renvoie j'anssure
sans d'autre compliment,
dessus la torture
j'essuie en arrivant,
où je fus obligé de déclarer
les infâmes progrès
de mes forfaits.

Hélas on me condamne
d'avoir le poing coupé,
de faire amende honorable
d'être vif roué,
ensuite dans un bûcher
je serai jeté,
pour mes crimes et offenses
je serai brûlé.

Que tout chacun contemple
mes peines et mes tourments
je servirai d'exemple
à pères, mères et enfants,
que Dieu nous fasse la grâce
mes chers amis,
de nous voir face à face,
en Paradis.

Cordier Philippe Arnould est né le 18 juillet 1735 à Blaregnies.

Le 9 juin 1757 à Taisnières-sur-Hon, il épouse Catherine Joseph Picry, fille de Charles et de Marie Catherine Brebant.

Le 15 juin 1769 à Taisnières-sur-Hon, il épouse Marie Françoise Godefroid, fille de Joseph et de Marie Jeanne Cantineau.

Catherine Joseph Picry décède le 15 mars 1769 à Taisnières-sur-Hon.

LOI DE SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT

1906

Elle est votée le 9 décembre 1905 pour être appliquée le premier janvier 1906. Cette loi prévoit qu'un inventaire des biens soit fait dans chaque église.

Rousies.

M. Van Hess, percepteur à Maubeuge, s'est présenté mardi 6 mars 1906 à deux heures, à l'église de Rousies. Il a trouvé quatre à cinq cents personnes, tant dans l'église que dehors. Sous le portail, portes ouvertes, M. le curé et le conseil de fabrique ont lu chacun leur protestation. M. le percepteur, qui a été d'une correction parfaite, a manifesté l'intention de commencer l'inventaire, ce à quoi tout le monde s'est très énergiquement opposé et M. le percepteur s'est retiré.

Un salut de réparation a été chanté. L'émotion était à son comble et les larmes coulaient abondamment.

La porte a été ouverte le 20 novembre 1906 avec une clé que possédait le garde champêtre Canonne. Il n'y eut aucun incident.

Hautmont.

Lundi 5 mars 1906 vers deux heures, plusieurs brigades de gendarmerie débouchaient sur la place de l'église d'Hautmont, suivies de près par la police, sous les ordres de M. Schœnebelé, commissaire.

L'alarme fut donnée aussitôt et quelques instants plus tard, une grande partie de la population était sur pied. La porte extérieure de l'église est ouverte pour un enterrement qui doit se faire à deux heures. Bientôt M. Rodière, receveur des domaines à Maubeuge, accompagné du commissaire de police et de quelques gendarmes, se présentait à M. l'abbé Briffaut, curé de la paroisse, qui a un mot de pitié pour les gendarmes dont il avait été jusqu'alors l'ami, et cela pendant sa longue carrière sacerdotale, et qui, de nouveau, revendique hautement les droits de son église.

Effrayé sans doute par le chant d'une centaine de fidèles qui se tenaient à l'église, M. le commissaire donna l'ordre aux gendarmes d'expulser la foule. Mais peine inutile, les fidèles se précipitent vers le chœur et, par leur noble attitude et leurs ardentes prières, se

font un devoir de réparer l'acte inqualifiable qui, déjà, se prépare. Sur ces entrefaites, arrive le convoi funèbre. Nos messieurs de la loi ont encore le respect du culte des morts ; ils quittent l'église et le service se célèbre sans incident.

Il est deux heures et demie. M. Rodière parcourt l'église et procède rapidement à l'inventaire. Devant la sacristie, dont la porte est fermée, se tiennent M. le curé, l'abbé Wydeauw, vicaire, et M. Carton, président de fabrique. L'agent du fisc insiste pour se faire ouvrir la porte. Sur le refus formel de M. le curé, les agents Taulet et Belidoo arrivent armés de pics et de pioches ; disons en passant qu'aucun serrurier de la ville n'avait voulu prêter son concours pour pareille besogne.

— Cependant, M. le curé, à quoi vous servira votre résistance, dit le garde Taulet ? Mieux vaudrait éviter toute effraction.

— Inutile, je ne le puis.

— Réfléchisses encore, M. le curé, nous sommes la force.

— Oui, mais nous sommes le droit, car dit M. le curé, et notre devoir, nous le ferons jusqu'au bout.

L'impression est indicible.

Sur un signe du commissaire, nos agents accomplissent leur triste besogne et, à leur grande satisfaction, voient bientôt la porte céder sous la force de leurs coups. La résistance n'a pas été longue, mais elle a suffi à établir la non-participation du clergé et des fidèles à cet inventaire, préambule d'une prochaine spoliation. La foule entonne le « Parce Domine » et le cantique « Nous voulons Dieu ».

Aussitôt le départ des gendarmes et des agents, l'accès est rendu libre à l'église qui, en un clin d'œil, se remplit de fidèles. Un salut est chanté. M. le curé, en quelques mots, dit à ses paroissiens toute la douleur qui l'étreignait et les remercia de cette démonstration unanime de foi et de piété.

Les fidèles vont ensuite visiter la sacristie pour constater les effractions et se retirent révoltés par l'accomplissement de l'odieuse besogne.

LE RETOUR AU PAYS DE ROBERT DUTOUR

Mort pour la France à Perthes en 1915

1933

Retour au pays. — Dimanche, ont été célébrées les obsèques du soldat Robert Dutour, du 147^e régiment d'infanterie, disparu en 1915 à l'âge de 22 ans, et dont les restes furent retrouvés en janvier dernier au bois des Renards, à Perthes.

La levée du corps fut faite à 9 h. 30, au domicile de ses parents, rue de Maubeuge, par M. l'abbé Evrard, curé de la paroisse.

Un long cortège accompagnait le char funèbre. On y remarquait en tête les enfants des écoles, la Fanfare municipale, les Sociétés de jeunesse, les sapeurs-pompiers, le conseil municipal, la section de l'U. N. C., les A. C. belges, les Mutilés et Réformés de Maubeuge, les A. C. de 1870, la Société de secours mutuels, la Société de pêche, etc..

À l'église, le sermon fut prononcé par M. l'abbé Evrard, aumônier à Maubeuge.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Filleur, maire de Rousies, et Désenfant au nom des A. C.

Voici les principaux passages du discours de M. Filleur :

L'enfant de Rousies que nos cœurs attristés accompagnent aujourd'hui à sa demeure définitive, avait été incorporé le 26 novembre 1913, au 147^e de ligne à Sedan. Dès les premiers jours de la guerre, son régiment fait partie des troupes françaises qui opèrent en Belgique pour tenter de barrer la route à l'invasion allemande qui respectait la neutralité de nos vaillants voisins et alliés, en pillant, en brûlant tout sur son passage et en laissant derrière elle des monceaux de cadavres civils, victimes de la barbarie des soldats du Kaiser.

Le 15 août 1914, il se bat à Dinan, sur les rives escarpées de la Meuse. Ecrasée par le nombre, l'Armée française bat en retraite pour venir se reformer au nord de Paris, tout en infligeant de lourdes pertes aux masses énormes de Von Bülow et Von Klück qui la poursuivent avec un acharnement qui décuple l'espoir d'une victoire prochaine et décisive.

La Bataille de la Marne, prélude de l'effondrement final, devait briser l'ambitieux rêve germanique.

Le 147^e d'infanterie s'y couvre de gloire et le

7 septembre 1914, 2^e jour de l'offensive ordonnée par le général Joffre, Robert Dutour est blessé (sa fiche matricule indique qu'il a été blessé par coups de feu au pouce, à l'index de la main droite et au bras droit le 19 novembre 1914 à la Gruerie).

A peine rétabli, il retourne au front pour participer à cette interminable guerre de tranchées qui, pendant 48 mois, va dévaster le sol français, mais, hélas ! le 1^e mars 1915, dans un de ces fameux combats de la Marne, il est porté disparu.

De longues années de cruelle incertitude s'écoulent dès lors, pendant lesquelles il fut permis de se demander ce qu'il était devenu. La découverte et l'identification de ses restes, exhumés du bois des Renards à Perthes, le 20 janvier 1933, ont levé définitivement le voile sur son propre destin.

Robert Deltour était né à Rousies le 24 juillet 1893. Aîné d'une famille de 5 enfants, il se montra toujours fils respectueux et pour ses frères et sœur un guide dévoué au cœur tendre.

Excellent élève de l'école communale, il entre ensuite comme apprenti-traceur aux Etablissements Delattre et fit partie de toutes les sociétés locales : Fanfare municipale, Jeunesse, secours mutuels, etc, dont les drapeaux voilés de crêpe entourent en ce moment sa tombe.

Mon cher Robert, tu nous reviens, enveloppé de ce drapeau tricolore auquel tu as sacrifié ta jeune existence pour reposer désormais près des tiens, dans cette terre de ton village natal que tu as quitté dans toute l'exubérance de tes 20 ans, et pour lequel tu n'as pas hésité à verser la dernière goutte de ton sang.

Ton nom est inscrit sur notre monument commémoratif, à côté de ceux de tes camarades morts pour la même cause, tombés, comme toi, pour que la France pacifique continue, dans une Europe soumise en partie aux dictatures les plus despotiques, à rester pour l'Humanité angoissée comme le dernier refuge de la liberté et le symbole du rapprochement des peuples, et ce nom, sois-en sûr, restera à jamais l'objet du culte de tous ceux qui l'ont

connu.

Et voici des extraits du discours de M. Désenfant, président des A.C. : C'est toujours une pénible mission de prendre la parole devant une assemblée. La tâche est plus grande encore quand il s'agit de rendre un suprême hommage à l'un de ceux qui ont payé de leur sang le salut de la Patrie. Robert était de ceux -là, dont tous ici nous sommes venus honorer le souvenir, et en sa personne, honorer tous les héros, qui, tant en Orient que sur le front français, ont porté si haut et si loin notre antique renommée nationale.

Après avoir rappelé quelques traits de la vie du défunt, M. Désenfant ajouta :

Nous l'avons connu Robert Dutour, plein de jeunesse, de force et de santé, était des nôtres ; il était de ces fortes familles qui ont gardé leurs traditions de vaillance, de travail, d'honnêteté ; nous savions ce que son cœur contenait d'affection, de sympathie, de dévouement. Il fut bon soldat comme l'avaient été ses anciens, et il a payé de son sang le salut du pays. Notre reconnaissance n'égallera jamais son mérite. Le retour au village natal de sa dépouille mortelle, disparue depuis plus de 18 ans, nous rappelle, Mesdames, Messieurs, ces angoissantes journées du mois d'août 1914 où retentit tout à coup d'un bout à l'autre de notre chère France, ce cri maudit : la guerre ! la guerre ! et où, moment su-

blime, tous les Français en état de prendre les armes, furent debout pour la défense de la Patrie injustement attaquée.

Robert Dutour était du nombre de ceux qui ont arrêté l'effroyable invasion, endigué les hordes barbares, tenu malgré tout, tenu pour que la France vive et pour que toutes les générations futures aient une existence meilleure, en un mot les projets fratricides de l'Allemagne ont été arrêtés. A ce titre, il est digne de notre gratitude et de notre admiration profonde. C'est à ce titre aussi qu'il méritait d'être cité plusieurs fois à l'ordre de la Nation. Tombé au Bois des Renards à Perthes, il était loin des siens, loin des êtres chers qu'il avait appelés au moment de mourir et qui n'avaient pu recueillir son dernier souffle...

M. et Mme DUTOUR-NUEZ, leurs enfants et toute la famille remercient bien sincèrement la Municipalité de Rousies, la Fanfare, la Jeunesse catholique, toutes les sociétés, les chasseurs du 509^e R.C.C. et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du transfert des restes de Robert DUTOUR Soldat au 147^e R. I., médaille Militaire, croix de guerre étoile de bronze, tué à l'ennemi le 1^{er} mars 1915, au combat de la Marne, à l'âge de 21 ans, découvert dans le bois de Perthes le 20 janvier 1933.



LE BUREAU DE POSTES ET TÉLÉGRAPHES DE ROUSIES

1895-2025

Le 1^{er} décembre 1895, un établissement de facteur des postes est ouvert à Rousies, rue du moulin, place de l'Abreuvoir. Les sections de la Glacerie et des Bons-Pères restent desservies par Maubeuge.

Dans sa délibération du 29 novembre 1896, le conseil municipal : « considérant que le commerce et l'industrie de Rousies ont pris une extension considérable depuis quelques années ; que dans l'intérêt de toute la population, il y a lieu de faciliter les moyens de communication, que le bureau des Postes est situé à cent soixante mètres à peine de la ligne télégraphique Maubeuge à Ferrière, décide d'annexer un bureau télégraphique au bureau des Postes de Rousies ».

Le service télégraphique utilisera le câble raccordant Ferrière à Maubeuge, passant le long de la voie ferrée. Ce câble rejoint le câble venant de Marpent à l'intersection des lignes Fourmies-Maubeuge et Jeumont-Maubeuge : début 1897, la municipalité s'acquitte de sa part des coûts initiaux d'établissement du bureau télégraphique relié à Maubeuge en utilisant le câble qui dessert Ferrière la Grande.

Il s'agit principalement du remboursement accordé aux municipalités de Ferrière et Marpent pour l'emploi des fils déjà établis, 60 francs pour l'installation d'une nouvelle ligne partant du local affecté au service télégraphique et aboutissant au point du chemin de fer auquel cette ligne sera raccordée au fil de Ferrière la Grande, soit une longueur de 600m à 100 francs le km, et la moitié des frais d'installation du raccordement commun à Ferrière, 3.700 km à 25 francs le kilomètre, soit 92 francs.

Le ministère indique que la commune devra également payer les salaires des distributeurs et leurs déplacements, ainsi que les frais d'agrandissement du bureau de postes.

Le service télégraphique, relié à Maubeuge, est inauguré le 25 août 1897.

Les porteurs de télégrammes seront payés par la commune.

Le 16 février 1907, une nouvelle recette des postes est inaugurée pour remplacer un bureau de facteur-receveur. Ce dernier se



l'estaminet Van Gool, l'épicerie Joly-Anselot, la poste

trouve dans un édifice situé rue de la mairie, récemment acquis par M. Dutour auprès de M. Simon Prévot, ancien maire et propriétaire du bâtiment servant auparavant de boulangerie.

Il est construit en briques et recouvert d'ardoises, comprenant, en sous-sol, une buanderie et deux caves ; au rez-de-chaussée : un bureau des postes et télégraphes, un couloir avec une salle d'attente, une cuisine et une salle à manger ; à l'étage : quatre chambres et deux greniers ; ainsi que deux remises et des cabinets d'aisance. Il dispose également d'une cour et d'un jardin, le tout occupant 4 ares 60 centiares.

Le conseil municipal vote un prêt de 1500 francs pour des travaux le 17 mars 1907. Camille Demaret, entrepreneur basé à Rousies, est en charge de l'exécution des travaux.

Le 10 septembre 1906, le préfet avait indiqué que le sous-secrétaire d'état des Postes et Télégraphes avait pris l'arrêté suivant :

1^{er} est autorisée la conversion en recette simple des Postes de 3^e classe de l'établissement de facteur-receveur existant dans la commune de Rousies siège d'un bureau télégraphique municipal sous les conditions déterminées dans l'article 2.

2^e la commune fournira gratuitement, pendant une période de 15 années, les locaux que l'administration jugera nécessaire au fonctionnement du service et au logement du titulaire. Elle supportera en outre les frais de l'achat et d'entretien d'un indicateur système Thiery [boîte à lettres avec indicateur des heures de levée] et remettra le service télé-

graphique municipal aux mains du receveur des Postes le jour de l'ouverture du nouveau bureau.

En 1920, M. Dutour réclame à la mairie le paiement du loyer du bureau de poste pour la période de guerre. Un avis préfectoral est demandé vu que le logement a été en partie détruit par les bombardements et qu'il était peu habitable.

Fin 1923 : depuis l'occupation allemande, l'état du bureau de poste et du logement est dans un état déplorable. Le carrelage, les enduits et la peinture des murs sont à refaire, etc. M. Ernest-Armand Dutour, qui a touché des indemnités pour réparer, a vendu le bâtiment à M. Eloire Oscar.

La demande de conciliation devant le juge de paix n'aboutit pas. Le 6 août 1924, le conseil municipal vote l'achat du bâtiment qui est devenu propriété communale le 23 décembre 1924 par acte passé devant M^e Bodart. Les travaux de réparation et d'aménagement peuvent commencer. Un bail de 9 ans est passé avec le ministère.

La commune est divisée en deux secteurs postaux. Début 1924, le facteur Bertrand est malade, son remplacement n'est pas effectué, faute de trouver un remplaçant ; la commune essaie de pourvoir aux besoins de service par l'emploi d'un garde, du cantonnier et d'un homme mis à disposition par la société Delattre. Ces personnes ne connaissant qu'imparfaitement le secteur à desservir, et devant assumer en plus leur besogne habituelle, n'arrivent pas à assumer de façon convenable les distributions.

Le 9 janvier 1924, le conseil municipal constate que par suite de la maladie du facteur des postes Bertrand, la section la plus importante de la commune est actuellement privée de distribution des correspondances, parce qu'il est impossible de trouver dans la région de Maubeuge une seule personne qui consente à assumer une besogne aussi écrasante et si médiocrement rétribuée. Le facteur surnommé succombe à la tâche après avoir toujours rempli consciencieusement son devoir. Le Conseil est convaincu que tant qu'en premier plan, les conditions actuelles de la répartition du service seront maintenues, il sera tout à fait illusoire d'espérer un changement dans la situation. Aussi il demande instamment que l'Administration compétente

prenne sans délai les mesures nécessaires pour que le village de Rousies soit divisé, au point de vue du service postal, en trois secteurs et que trois facteurs ou factrices soient affectés à la distribution des correspondances. Il demande à Monsieur le préfet de vouloir bien user de tout son crédit, de sa haute influence auprès de l'Administration des Postes, afin que satisfaction soit accordée promptement à la commune. A la demande du maire, M. Pouplier, le journal « La Frontière » relaie la demande.

trois mois plus tard, M. le préfet indique que les trois postes de facteurs souhaités sont accordés, mais que l'administration a du mal à recruter des facteurs. En attendant, le courrier s'accumule.

En 1970, les locaux sont exigus. Les travaux de mise à niveau sont importants. L'installation d'un préfabriqué sur la place a été refusé. Un bâtiment, 1 rue de la mairie, bâti sur 6,37 ares, appartenant à M. Douylliez pourrait accueillir les services de la poste. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat qui sera réalisé en 1972 pour un montant de 120 000 francs.

Le 11 décembre 1976, le conseil municipal constate que l'administration des PTT n'a pas répondu à ses nombreux courriers suggérant le déménagement de la poste vers le nouvel édifice et décide d'abandonner l'idée.

Le vendredi 19 septembre 2025, le bureau de poste devient une agence postale communale qui ouvre ses portes à la mairie de Rousies nouvellement construite.



En premier plan, la poste ; au bout, la maison Douylliez

GELLY GÉRARD, MORT EN INDOCHINE

1923 Rousies -- 1947 Haïphong (Tonkin)

GELLY Gerard Georges Germain est né le 27 décembre 1923 à Rousies, fils de Gaston et d'Eugénie Bousez. Il est domicilié impasse de la Briqueterie

Employé à la gare de Jeumont, il servit dans la résistance durant l'occupation, participa aux combats de la Libération, puis s'engagea dans l'Armée du Rhin et fut blessé dans la campagne d'Alsace.

En octobre 1945, il partait pour l'Extrême-Orient, bataillon de marche du 9^e DIC, puis 6^e Régiment d'Infanterie Coloniale et se distinguait par son courage dans les combats contre ses rebelles du Viet-Minh.

Il avait fait l'objet de plusieurs citations, la première, obtenue quelques jours après son arrivée, était suivie d'une autre décernée le 25 décembre 1945, la troisième en janvier 1946, qui illustrent magnifiquement son héroïsme et mérite d'être citée : « *sous officier d'un courage exemplaire, entraîneur d'hommes sans pareil, a franchi le premier sept ponts importants dont deux étaient minés et prêts à sauter ; a pénétré le premier dans cinq villes importantes, ramenant des armes et des prisonniers* ».

Engagé en juin 1946 avec ses camarades à 20 contre 250, sa section infligeait de lourdes peines à l'ennemi, soit 17 tués et 30 blessés, n'éprouvant elle-même qu'un blessé.

Le 10 juillet 1946, le sergent Gelly, lors de la prise du palais du gouverneur, avait été blessé par des éclats de grenade. Il espérait être rapatrié à la fin de l'année, lorsque survinrent les nouveaux événements d'Indochine. sa dernière lettre à sa famille date du 23 décembre et il annonçait sa participation à de durs combats où il devait trouver la mort des braves le 3 janvier 1947 à l'hôpital d'Haïphong..

In Memoriam. — Le 14 Avril 1947 a eu lieu, en l'église paroissiale de Rousies, le service religieux demandé par le Conseil municipal, à



Gelly Gérard, Sergent - 6^e R.I.C. (1923-1947)

la mémoire du sergent Gelly, mort pour la France des suites de ses blessures sur le front d'Indochine.

La population entière avait pondu à rappel de son Maire, et l'église se trouvait trop petite pour contenir la foule venue rendre un dernier hommage à ce héros et marquer ainsi à sa famille éplorée toute sa douloureuse sympathie.

Le Maire entouré de son conseil, le bureau de Bienfaisance, les anciens combattants des

deux guerres, toutes les sociétés locales, les enfants des écoles se trouvaient réunis.

Le Clergé avait voulu aussi rehausser la cérémonie en lui donnant toute la pompe désirable. Pendant le service religieux, la musique fit entendre des morceaux de choix et de circonstance.

Après la Messe, la foule se rendit au cimetière, et là, sur la tombe des soldats disparus de la Grande Guerre 1914-1918, M. Caucheteur, maire, en termes choisis, sut dire la grandeur du héros et présenter à sa famille les condoléances attristées de la population.

La Marseillaise retentit tandis que les pompiers rendaient les honneurs.

Son corps fut rapatrié le 8 décembre 1949.

Les funérailles.

Une grosse partie de la population et les Sociétés locales ont assisté, dimanche 11 décembre 1949 à 10h30, aux funérailles définitives de Gérard Gelly.

Le Conseil Municipal était conduit par M. Caucheteur. On notait également une délégation de Rhin et Danube, de la S.N.C.F. de Jeumont où travaillait Gérard avant son départ.

L'office religieux fut célébrée par M. l'abbé Michel et au cimetière des paroles consolantes pour les parents et la famille du brave sergent furent prononcées par M. Caucheteur, Carnoye et Don, de l'A.D.P.G.

Le général de brigade Koch, commandant les troupes françaises de l'Indochine du Nord a cité à l'ordre de la division à titre posthume :
*« Sergent Gérard Gelly, Bataillon de Marche. de la 9^e Division d'Infanterie Coloniale : Sous-officier courageux, au moral très élevé. Très grièvement blessé dans l'accident d'avion du 24 décembre 1946 survenu dans la région montagneuse de Khe-Ca (Tonkin), après une attente incertaine de secours de près d'un jour, a eu une attitude digne d'éloges pendant les opérations de sauvetage, ne s'est jamais plaint, n'a rien demandé pour lui et n'a cessé d'encourager ses camarades blessés à se taire pour ne pas gêner les efforts de la colonne de secours. Est mort des suites de ses blessures. Cette citation comporte l'attribution de la **croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec étoile d'argent.***

Il avait obtenu la **médaille militaire** à titre posthume le 6 juillet 1949.

Il a été inhumé au nouveau cimetière, près du calvaire, au frais de la commune.

VALLEZ LUCIEN, CURÉ DE BELLIGNIES

Héros de 1914-1918

VALLEZ Lucien Joseph est né le 10 février 1872 à Verchain Maugré, fils de Ferdinand Ignace, clerc Laïc, et de Sophie Catherine Marianne Lenne.

Après son service militaire de deux ans au 127^e RI, il entre au Grand séminaire le 26 octobre 1894, sera aumônier de l'hôpital du Cateau le 30 janvier 1899, vicaire à Tourcoing le 20 juin 1900, à Fourmies le 1^{er} juillet 1904, vicaire de Notre Dame du Saint Cordon à Valenciennes le 1^{er} février 1908, curé de Bellignies le 22 octobre 1912.

La semaine religieuse du 7 février 1920 indique :

L'abbé Joseph Valiez était curé de Bellignies, où se trouve le château de Croy-Solre, dont on a beaucoup parlé dans l'affaire Miss Cavell. A l'invasion, le 24 août et les jours suivants, ce prêtre, sous la menace de deux revolvers braqués sur lui, dut faire la visite des maisons de sa paroisse. Les Allemands recherchaient les Anglais cachés. L'état-major de Von Kluck était au château.

Malgré tout, des Anglais restent ignorés de l'ennemi. Au péril de sa vie (car une ordonnance interdisait toute sortie), il recueille des blessés, les dirige vers l'ambulance du château, et enterre quelques morts anglais. Il apprend que l'église d'Houdain a été violée et souillée. Il proteste auprès de l'Etat Major, qui fait nettoyer l'église. Le jeudi 27, en pleine nuit, à travers champs et bois, il conduit deux cavaliers anglais cachés dans une pépinière voisine du château vers le bois des Lanières et Maubeuge. Depuis plusieurs jours, avec le prince Réginald de Croy, il portait la nourriture aux deux soldats et aux deux chevaux. Hommes et chevaux furent sauvés. Parti à 8 heures du soir, l'abbé rentra vers une heure du matin : trois fois on avait dû dépister les patrouilles ennemies.

Durant le siège de Maubeuge, le curé est réquisitionné par les officiers allemands pour remplacer le maire, trop âgé, et toujours sous les pires menaces, il doit trouver le logement pour 600 hommes et autant de chevaux. Il

proteste contre le pillage des maisons et ses réclamations énergiques en sauvent une vingtaine.

M. Derome, maire de Bavay, l'abbé Lerique, curé de Taisnières, M. Berlémont, maire de Taisnières, sont amenés comme otages à Bellignies à propos de prétendus méfaits contre l'armée allemande. L'abbé Valiez intervient auprès du général, lui montre l'inanité et l'in vraisemblance des faits reprochés. On relâche les otages.

Lors de la reddition de Maubeuge, il fait partir sur Lille et Dunkerque les soldats évadés de cette garnison, leur indiquant les routes les plus sûres. Ces soldats, de Bellignies et d'ailleurs, n'eurent pas à le regretter et le remercièrent plus tard du conseil donné.

A « La Croix-Rouge » installée au château de Croy, il prodigue ses soins aux blessés et passe les nuits près d'eux.

Voici que fonctionne la grande et fameuse organisation Cavell-de Croy. Il en est dès le début pour encourager et quelquefois aussi arrêter le patriotisme, le zèle des de Croy, de Belleville, Louise Thuliez, Henriette Moriamé. Bon nombre de jeunes gens de la paroisse, puis de Bavay, d'Houdain, de Saint-Vaast, viennent discrètement le trouver et leur départ est décidé, avec les renseignements de route aussi précis que possible.

De Valenciennes et d'ailleurs, il tâche de se procurer vêtements, nourriture et argent pour ceux qui veulent risquer le passage. Cela dure jusqu'août 1915, l'époque tragique et pleine d'angoisses. Successivement les chefs de l'organisation sont arrêtés et on recherche activement le Prince Réginald de Croy caché à Bruxelles. Le curé de Bellignies n'abandonne pas ces vaillants patriotes. Profitant de plusieurs laissez-passer obtenus de l'autorité occupante à propos de la maladie, de la mort et des funérailles de Mme Parnell, grand'mère de la Princesse Marie, il essaie de sauver sa paroissienne arrêtée ; accompagné de l'avocat Braün, il voit Mgr le Nonce, les consuls d'Es-

pagne et d'Amérique et l'auditeur militaire allemand ; puis visite à Saint-Gilles les infortunées compagnes de Miss Cavell, et surtout persuade Mgr le Prince Réginald, caché alors dans un appartement de Mme Maghe, rue du Noyer, 285, de passer la frontière et de se soustraire ainsi à la haine et à la vengeance des allemands. Le conseil était bon et fut suivi.

Après la triste affaire Cavell-de Croy, L'abbé Valiez continue de faire partir quelques jeunes gens par l'organisation Freyling (Bruxelles) avec laquelle il a pris un mot de passe. Il s'occupe du « Mot du Soldat » ingénieuse trouvaille belge pour donner quand même des nouvelles aux familles des Poilus, envoie aux prisonniers de nombreuses « cantines » et sollicite par l'autorité municipale de Bellignies, donne son temps et son activité au « Comité de secours » local.

Il devait être victime de son dévouement au pays ! Le 1er Novembre 1916, il est enlevé brutalement comme otage. L'Excelsior a donné la photographie des 200 otages du Nord et ajoutait ceci : « Parmi eux se trouve l'abbé Valiez, curé de Bellignies, arrondissement d'Avesnes, un de ceux qui relèvent le moral de nos populations envahies ». La photo avait été confiée à deux jeunes filles, condamnées aux travaux forcés et qui, du camp d'Holzminden, se rendaient en Suisse comme malades. Les otages d'Holzminden se souviennent du zèle qu'il apporta pour continuer au camp les œuvres diverses fondées par M. le chanoine Laniérand, par exemple : « L'heure d'adoration du jeudi », « l'apostolat de la prière », etc., 300 à 400 prisonniers assistaient aux instructions.

Revenu avec les otages, fin avril 1917, l'abbé Valiez est de nouveau arrêté au début de Mai, enfermé à Mons en cellule, au secret absolu, couché sur des planches, ayant pour toute nourriture des rutabagas et de la betterave.

Il est inculpé des griefs suivants : « Espionnage », « est ouvertement hostile à l'armée occupante », « a aidé un grand nombre de jeunes gens et des anglais à passer la frontière », « a procuré des vêtements, même des vêtements ecclésiastiques pour faciliter le passage, spécialement en ce qui concerne le prince Réginald de Croy », « a été

le conseiller et le confesseur des de Croy-Solre et les a aidés dans l'œuvre entreprise contre la sûreté de l'armée du Prince de Bavière ». « Très mal noté au siège de la police, rue de Berlémont à Bruxelles, rapport de Bergam, officier de police », « suspect et indésirable », etc., etc.

Conseil de guerre, interrogatoires quotidiens, menaces déprimantes : cela dure trois longs mois. Heureusement, l'abbé avait pu faire disparaître, en les enterrant, tous les papiers compromettants pour lui et le château de Croy. « Les oiseaux chantent au-dessus de votre tête vos faits et gestes. « Vous êtes ou très finard, ou très innocent » : c'est sur cette phrase typique du juge, qu'il est condamné à l'exil.

A Aix-la-Chapelle, il est jeté dans une prison militaire infecte, remplie de vermine. Comme compagnons, une dizaine de « moutons » (espions). Une lettre assez acerbe adressée au cardinal Hartman, de Cologne (lettre dans laquelle l'abbé Valiez apprenait à un prince de l'Eglise, s'il ne le savait déjà, comment les prêtres Français étaient enlevés à leur paroisse et étaient traités par certains religieux Allemands), eut comme conséquence le départ d'Aix-la-Chapelle pour le camp de Celle-Schloss (fin août 1917). Il y reprit son ministère de prédication, comme à Holzminden.

L'armistice de novembre 1918 le ramena à Bellignies où il arriva le 3 décembre au soir, à la grande joie de ses paroissiens. Malgré ces actes de courage, ces services rendus à la Patrie, ces dangers bravés avec héroïsme, M. l'abbé Valiez n'a encore reçu aucune distinction.

C'est un oubli sans doute, mais un oubli qui n'est ni explicable, ni excusable. M. le curé de Bellignies ne recherche pas les honneurs, mais ceux à qui il a rendu des services au péril de sa vie espèrent que bientôt on saura reconnaître en haut lieu le mérite de ce héros obscur.

WIGNEHIES, LE SAVIEZ-VOUS ?

Vols divers et toujours en fuite en l'an 1766

Le 4 mai 1766 à Monsieur de Faussabry à Avesnes

Le mayeur et les échevins du village de Wignehies nous informent que le 1er de ce mois, qu'il s'était commis depuis 1 an plusieurs vols dans cette paroisse et qu'ils soupçonnent le nommé Philippe Jouniaux garçon demeurant chez sa mère au dit Wignehies et déserteur d'un Régiment et d'être avec son frère les auteurs des délits.

J'en ai informé sur le champ Monsieur Préseau de Dompierre. J'ai envoyé la maréchaussée le plus secrètement possible, les cavaliers n'ont point encore réussi car le dit Jouniaux s'est absenté.

J'ordonnerai aux gardes du Duc D'orléans de se joindre à la maréchaussée pour tacher de l'arrêter. Je suis convenu avec le Procureur fiscal de son Altesse de suspendre l'information car il semble inutile d'instruire un procès criminel si le dit Philippe Jouniaux est déserteur il sera préférable de le renvoyer à son Régiment.

Copie partielle d'un courrier du 8 juin 1866

Les recherches faites par la maréchaussée de cette ville pour arrêter le nommé Philippe Jouniaux du village de Wignehies n'ont pas eu jusqu'à présent le succès espéré.

Quoiqu'il en soit il est revenu et a volé le jour de la Pentecôte pendant le service divin une somme de 80 écus à un habitant après avoir crochété sa porte.

De Monsieur Faussabry copie partielle du courrier envoyé à Mr Delasserre, contrôleur général des fermes du 9 juin 1866

Je pense que la Brigade des fermes des environs pourrait mieux réussir la tâche de se saisir de la personne du dit Jouniaux et de l'amener à Avesnes pour être présenté à mon subdélégué.

Suivent ensuite le détail de 7 délits de vol sans qu'aucune date ne soit indiquée

Nous ignorons ce qu'il est advenu de cette affaire

Toute ressemblance avec un homonyme serait une curieuse coïncidence

BOCR

Signes religieux 26 mars 1794

Avesnes 6 germinal an 2 de de la République.

L'agent national du district d'Avesnes à la municipalité de Wignehies

et en pareille lettre autorité en surveillance de cette commune.

Je suis informé citoyen que la loi qui ordonne la destruction des signes extérieurs de tout culte ne s'exerce point dans votre commune.

Je vous donne 3 jours pour cet objet après lequel temps, vous êtes tenu de me justifier de vos diligences.

Si vous persistez dans cette coupable diligence, je requerrai l'administration de dresser contre vous un mandat d'arrêt.

Salut et fraternité

Avesnes 6 germinal 2^e an 2 de la République
 L'agent national du District d'Avesnes
 à la municipalité de Wignehies
 Je suis informé, citoyen, que la loi qui ordonne la destruction des signes extérieurs de tout culte ne s'exerce point dans votre commune. Je vous donne trois jours pour cet objet après lequel temps vous êtes tenu de justifier vos diligences. Si vous persistez dans cette coupable diligence, je requerrai l'administration de dresser contre vous un mandat d'arrêt.
 Salut et fraternité

Election du comité de surveillance

Copie partielle

Aujourd'hui 6 nivôse an II (26 décembre 1793) de l'année Républicaine, nous les officiers municipaux de la commune de Wignehies, en exécution du décret de la Convention Nationale du 21 mars dernier, vieux style, promulguée le 23 du même mois concernant le comité de surveillance à établir dans chaque commune avons exposé billet d'affiche le 5 frimaire (25 novembre) pour former le Comité de Surveillance composé de 12 membres le jour de la décade X du mois frimaire. (L'année débute le 1er vendémiaire 22 ou 23 septembre et même le 24).

Le protocole du vote et les contrôles préalables au vote ne sont pas repris.

Les élus sont les citoyens :

Louis Joseph THOMAS laboureur avec 69 voix
Jean Baptiste MAIRESSE dit parisien 64 voix
Dieudonné DUCROT laboureur 60 voix
Jean Baptiste WILLAME laboureur 60 voix
Alexis COLLIN marchand 60 voix
Jean Baptiste GONTIER propriétaire 61 voix
Jean Philippe THIEBAUT 59 voix
Félix DANIEL 58 voix
Jean Baptiste FONTAINE vivant de son bien 51 voix
Quintin LORAUX journalier 51 voix
Jean Baptiste HANNECART laboureur 43 voix
Jean Joseph BAIVIE 36 voix

Lesquels dénommés ayant remporté tous la simple pluralité du suffrage se sont trouvés élus membres qui composeront le Comité de surveillance.

Ont signés ou fait leur marque

✂

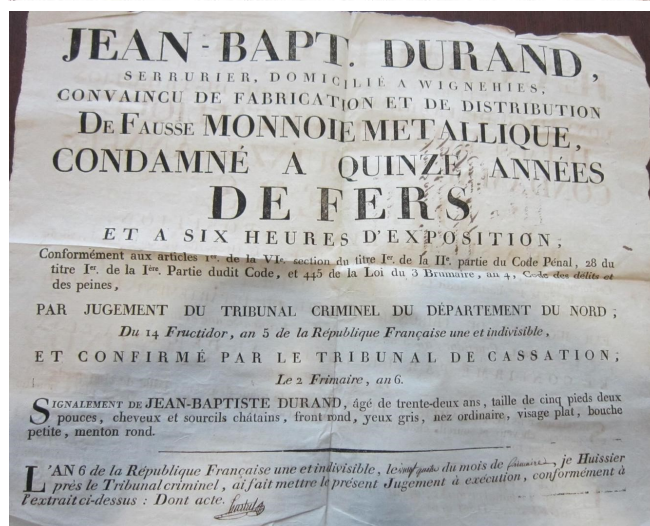
Condamnation pour fausse monnaie le 22 novembre 1797

Une plainte est déposée par 2 marchands de vin de Saint Privas en Ardèche ayant livrés plus de 20 tonneaux de vin à Wignehies et à Solre le Château et ayant été réglés avec de la fausse monnaie.

✂

Excès de boissons en 1808

Le 20 juin 1808 déplacement de Monseigneur



l'Évêque de Cambrai à Wignehies pour donner le sacrement de confirmation.

Des témoins témoignent que le 20 juin 1808 (lendemain de ducasse) vers les 6 heures du soir, des excès de boisson et des débordements sont constatés dans la commune de Wignehies.

Louis Joseph Lannoy Magistrat de l'Arrondissement d'Avesnes délivre le 13 juillet suivant un mandat de dépôt à l'encontre de Nicolas Huant cordonnier de Wignehies ; un autre est délivré à l'encontre de Joseph Simon Mairesse sans profession de Wignehies, un troisième à l'encontre du sieur Joseph Bonge membre de la Légion d'honneur natif de Rocquigny domicilié à Wignehies pour outrages à l'Évêque venant à Wignehies pour donner la confirmation qu'ils ont tourné ce sacrement en ridicule et en public

Le magistrat requiert au besoin de faire assigner pour y être interrogés la nommée Copin femme de Maximilien Fontaine dit St Etienne et le nommé Nicolas Hurillon fils de Nicolas cultivateur demeurant à Wignehies, la première accusée d'avoir fait et le second d'avoir achevé des mitres en papier destinées à ridiculiser l'Évêque et le sacrement de confirmation et requérant de faire assigner Pierre Séguin cabaretier à Wignehies qui dé-

clare avoir fait aussi les mitres chez lui, Félix Daniel aubergiste de Wignehies qui a servi des boissons et qui aurait écrit des billets de moqueries

L'un des prévenus donnait des bénédictions, l'autre distribuait des billets de confirmation, le 3eme priait à genoux avec desseins de briser la voiture de l'évêque et d'y jeter des ordures

Nous ne connaissons pas la sentence



Travaux à effectuer le 13 mars 1809

Le conseil municipal de Wignehies, assemblée en vertu de l'arrêté de Monsieur le Général de Division, Préfet du Nord en date du 4 courant concernant les encaissements des revenus communaux à l'époque du 1er janvier 1809 s'est fait présenter les pièces nécessaires pour constater celui existant dans la caisse du Receveur de cette commune.

Vérification faite, il résulte des dépenses faites en 1808 qu'une somme de 406 francs est restée disponible. Le Conseil propose pour l'emploi les trois quarts de la somme ci-dessus pour les réparations suivantes :

1) la réparation de la muraille du cimetière qui s'est écroulée pendant l'hiver sur une longueur d'environ 40 mètres et de la hauteur de 1 mètre 40. Cette partie a d'autant plus besoin d'être réparée que le chemin est beaucoup plus bas que le cimetière de ce côté (descente de la rue Jules Guesde) que le reste de la muraille soutient le reste des terres peut encore durer longtemps si on tient aussi à la conservation de l'église empêchant l'éboulement des terres.

2) Celle de la couverture de l'église qui est caduque pour ardoises et clous

3) Même chose pour la maison commune

4) La réparation du pont en bois qui sert de communication du centre de la commune avec la rue de la Haut

5) Même chose pour celui qui sert de communication avec Rocquigny et La Capelle

6) Même chose pour celui qui communique avec la rue Gogand et le hameau du Ranguillies.

Ces réparations sont absolument indispensables, Le Conseil pense qu'elles ne peuvent se faire sinon par économie et il observe qu'elles deviendraient très onéreuses pour la commune si on ne se hâte de les effectuer bientôt.

(Pour identifier le lieu des travaux, il faut se situer dans le contexte des chemins de l'époque)

Le Conseil déclare à Monsieur le Général Préfet qu'il n'existe aucune encaisse appartenant à la Fabrique (caisse de l'Eglise) qui n'a d'autres ressources que quelques petites rentes dont les intérêts ne sont pas recouvrés.



Réclamation Balleux – chacun son dû

Courrier adressé au Sous-Préfet d'Avesnes – Réponse le 18 ventôse an 10 (9 mars 1802)

Vu la pétition présentée par le cavalier Jean Baptiste Balleux Dragon de la 5eme compagnie au 13e domicilié à Wignehies jusqu'à son départ pour l'armée que dans le courant de l'an 3 (1794) le maire et officiers municipaux ont fait la vente des biens communaux et ont réparti le produit des ventes ayant droit à cette répartition Il demande qu'il soit ordonné au maire de cette commune qu'il lui soit compté ce qui lui revient.

Vu la rescription du maire de Wignehies il résulte que le pétitionnaire a été omis dans la répartition du produit de la vente, qu'il est juste qu'il y participe et que la somme à lui revenir en numéraire réduite à l'échelle de proportion est de 36 livres 11 sols.

Considérant qu'au terme de l'article précité, les défenseurs de la patrie ont droit au partage des biens communaux dans leur commune respective. Sa part sera prélevée sur les revenus des bois communaux du dit lieu.

Courrier du 3 ventôse An X : On apprend que la répartition était de 222 livres à chacun que le requérant croit obtenir, fortement déçu, considérant qu'un défenseur de la patrie retrouve une dette sacrée.

Justification de l'administration : Suivant la dépréciation de la monnaie papier (assignats) et suivant la date de paiement du 3 ventôse An X

Rappel du Sous Préfet : Cette somme ne doit pas être prise sur les centimes additionnels affectés aux charges locales. Elle doit être payée sur le produit des biens communaux et en cas d'insuffisance sur un rôle que le maire formera.

J.P

HUBLART OSCAR, RESISTANT DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Croix de guerre

L'association a reçu en don un magnifique objet contenant la citation à l'ordre du régiment de M. Oscar Hublart dont voici le texte :

« A accepté de remplir une mission périlleuse qu'il a accomplie avec beaucoup de dévouement. Tombé aux mains de l'ennemi a gardé au cours du jugement et de sa détention la plus courageuse attitude ».

Une recherche sur le site « mémoire des Hommes » indique qu'il est né le 21 janvier 1881 à Ferrière la Petite, interné le 15 octobre 1915, déporté le 1^{er} novembre 1915 jusqu'à l'armistice.

Le site de la Croix Rouge nous indique qu'il est sujet belge, arrêté à Louvroil le 1 septembre 1915, interné à Limbourg sur la Lahn.

Les vieux journaux disponibles sur le site « Gallica » nous indique qu'il était garde barrière, rue de Dorlodot à Louvroil.

La Frontière du 18 mai 1919

LA VENGEANCE DE DEUX PATRIOTES.

M. Oscar Hublart était, avant la guerre, garde-barrière au passage à niveau de la rue Dorlodot, à Louvroil. Au moment de l'invasion, M. Hublart resta à son poste et, lorsque l'ennemi eut remis en activité les chemins de fer, il continua à ouvrir et fermer ses barrières, pour le compte de la commune de Louvroil.

Entre temps, M. Hublart, qui a appris l'état de charron, « bricolait » dans un petit atelier construit en appentis contre sa maison de garde, et dont la fenêtre donnait sur le chemin de fer. Il lui fallait, pour cela, du bois qu'il allait acheter dans les magasins de M^{me} veuve Henry Flamet, à Louvroil. M^{me} Flamet étant évacuée, son comptable, M. Auguste Vandamme, la remplaçait.

Un beau jour — c'était le 2 mars 1915, — M. Vandamme dit au garde-barrière :

— Voulez-vous me rendre un grand service ? Il s'agirait de noter tous les trains qui passent à votre poste, leur contenu, l'heure de leur passage, de jour comme de nuit.

M. Hublart comprit de suite la gravité de l'acte qu'on lui proposait, et demanda à consulter sa femme⁽¹⁾, promettant de donner la



réponse le lendemain matin.

Loin de détourner son mari, M^{me} Hublart l'encouragea à accepter la proposition qui lui était faite. « Nous devons, lui dit-elle, nous venger des Boches. »

Il convient d'ouvrir ici une parenthèse. Le 6 septembre 1914⁽²⁾, M. Georges Manteau⁽³⁾, âgé de 21 ans, frère de M^{me} Hublart, et qui habitait à La Longueville, se trouvait chez M. Baudet⁽⁴⁾, âgé de 89 ans, lorsqu'il entendit des coups de feu qui semblaient tirés dans le bois des Lanières. Les deux hommes sortirent. Au même moment, arrivaient des uhlans, furieux : « C'est vous qui venez de tirer sur nous ! » Et malgré les dénégations du vieillard et du jeune homme, leurs fusils s'abaissèrent. Le premier, M. Baudet tomba raide mort ; Georges Manteau, qui essayait de fuir, fut ensuite abattu. Il ne mourut pas sur le coup, son père put encore le transporter à l'Hospice de Maubeuge, où il rendit le dernier soupir. Le même jour, à la même heure, les parents de M. Hublart, à Beaufort, voyaient flamber leur ferme, avec les bestiaux et les récoltes qu'elle contenait.

Le 3 mars, M. Hublart se rendit donc aux magasins Flamet, et dit à M. Vandamme : « Les Boches ont tué mon beau-frère et ruiné mes parents, je veux leur faire le plus de tort que je pourrai ; je sais que ce que vous me proposez c'est de l'espionnage, et j'en connais la répression ; j'accepte néanmoins vos offres, et je suis à vous corps et âme. »

Sur ce, le comptable lui remit deux calepins et des crayons ; il devait, pour débiter, noter

les trains de jour.

L'ENCRE SYMPATHIQUE.

Le garde-barrière commença de suite son nouveau service, sous l'œil des sentinelles boîtes qui gardaient le passage. Comment s'y mit-il ? Tout simplement en confiant les barrières à M^{me} Hublart, et en faisant lui-même du charonnage dans son atelier, d'où il ne perdait rien de ce qui se passait sur les voies, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, il prenait sa brouette et allait chercher quelques bouts de bois à Louvroil. Ce n'était, bien entendu, qu'un prétexte pour remettre les notes à M. Vandamme. Ce dernier se déclara encore très satisfait du travail d'Hublart, et pria d'étendre son service d'informations six heures de nuit. C'est à ce moment qu'il remit de l'encre sympathique, des plumes d'argent et du papier gris, lui expliquant la manière de se servir du tout.

Mais le travail devenait impossible à faire seul. C'est alors que le garde-barrière s'adjoignit deux collaborateurs en qui il pouvait avoir toute confiance : MM. Edouard Alizant, chauffeur, et Alphonse Masse, cisailleur. M. Hublart « notait » de midi à minuit ; M. Alizant reprenait de minuit à midi, et M. Masse remplaçait celui des deux qui se trouvait empêché.

— Nous étions trois, nous dit M. Hublart, et nous ne faisons qu'un.

C'est le moment d'expliquer comment étaient préparés les « papiers » et ce qu'ils devenaient ensuite. M. Hublart pliait sa feuille (du papier gris semblable au papier d'emballage), en seize, et la déplaçait de façon à ce que les plis marqués forment comme des colonnes dans lesquelles s'inscrivaient les renseignements. Puis, au moyen d'une réglette qu'il avançait sur l'écriture déjà tracée, et aussitôt invisible, il établissait des « états » aussi réguliers qu'il était possible de le faire dans de telles circonstances. Le papier était ensuite chiffonné, pour effacer les plis, et M. Hublart le portait, caché sous ses vêtements, soit à la maison Flamet, soit au domicile de M. Vandamme, rue Beauséjour, à Maubeuge.

Les papiers étaient transportés à Bruxelles par M^{me} Vandamme, qui en enveloppait parfois une tondeuse à cheveux, plus souvent une « tartine ». Les Boches les voyaient, pouvaient les palper, et ne se doutaient de rien.

A Bruxelles, les documents étaient remis entre les mains du capitaine belge Moutier,

qui les faisait parvenir à Folkestone. Là, au moyen d'un révélateur spécial à l'encre sympathique fournie, l'Etat-Major anglais faisait apparaître l'écriture jusqu'alors insoupçonnable.

TRAHISON !

Tout alla bien jusqu'au 2 septembre. Ce jour-là, M. Hublart s'étant rendu rue Beauséjour, apprit avec stupéfaction que le ménage Vandamme venait d'être arrêté.

— Avez-vous encore des papiers ? lui demanda M. Laroche, père de M^{me} Vandamme.

Et sur sa réponse affirmative, tous deux brûlèrent dans le poêle les pièces compromettantes ; puis, le garde-barrière regagna sa demeure, bien persuadé de sa très prochaine arrestation.

Comment la police ennemie avait-elle eu connaissance de cette organisation ? Nous allons l'expliquer. Il y avait à Cambrai quelques citoyens dévoués qui s'occupaient de recueillir des renseignements sur le trafic, des chemins de fer ; entr'autres M. Achille Doucedame⁽⁵⁾, retraité des chemins de fer, et Eugène Dhalluin⁽⁵⁾, avant la guerre inspecteur dans un atelier de construction de machines agricoles à Croix, ce dernier, comme nous l'avons dit plus haut, faisant l'office de courrier, et apportant à Maubeuge les « papiers » de ses collaborateurs.

Il y avait aussi dans la même ville un sieur Wiart⁽⁶⁾, soldat au 1^{er} zouaves, se disant permissionnaire, mais en réalité déserteur. Ce mauvais Français avait su intéresser à son sort quelques personnes ; M. Charles Woel, propriétaire des magasins de nouveautés « A la Belle Jardinière » à Cambrai, lui avait remis un costume civil et un peu d'argent pour lui permettre de gagner les lignes françaises. Doucedame le connaissait. Un jour que Dhalluin était malade, le retraité commit l'imprudence de confier à Wiart ses renseignements, avec mission de les porter à Maubeuge. Wiart se rendit tout simplement à la commandanture allemande, et dévoila aux Boches ce qu'il savait de l'organisation....

M. Hublart rentra donc chez lui et détruisit tout ce qui pouvait l'accuser : encre, papier, plumes, etc...

A midi, les policiers arrivèrent au passage Dorlodot. Ils arrêtèrent d'abord MM. Masse et Alizant, puis M. Hublart. M^{me} Hublart fut incarcérée quelques jours après. Pendant 67 jours, les trois hommes furent « cuisinés », ou plu-

tôt martyrisés, par le chef de la sûreté Kirchenheim, qui s'est fait à Maubeuge une triste célébrité. Ce reître s'était mis dans la tête de faire avouer aux malheureux prisonniers ce qu'ils savaient, et même ce qu'ils ne savaient pas :

— Avoue, chien ! leur criait-il, et sa cravache leur zébrait la figure.

FACE AUX BOCHES !

Le procès eut lieu le 28 octobre 1915, dans la salle d'audiences de la Justice de paix de Maubeuge. Il dura trois jours ; les accusés étaient au nombre de vingt-sept !

Dans les salles qui, jusqu'alors, n'avaient vu qu'un juge de paix paternel ou des prudhommes conciliants, trônaient douze « junkers » raides et gourmés. Le juge Trenkner dirigeait les débats.

Eugène Dhalluin fut interrogé le premier. Le juge, qui le considérait comme le chef de l'organisation, lui reprocha d'avoir amené tous ses complices sur le banc des accusés.

— Si cela est, répondit Dhalluin, je demande pardon aux camarades qui seront condamnés à cause de moi. Dans tous les cas, j'offre ma vie pour eux.

Achille Doucedame, interrogé après lui, reconnut avoir fait de l'espionnage, et l'avoir fait uniquement par patriotisme.

D'autres inculpés défilèrent ensuite :

M. Charles Woel, de Cambrai, avait donné un costume civil et quelque argent au traître Wiart.

M. Lemaître, cafetier, avait envoyé chercher Doucedame, pour qu'il vienne chez lui parler à Dhalluin.

M. Henri Colentier portait chez Doucedame les « papiers » de **M^{me} Lestoquoy**.

Le jeune **Henri Lestoquoy**, 13 ans, déclara sa mère non coupable :

— J'ai travaillé seul, dit-il, et n'ai fait que mon devoir !

M. Paul Fierquin, sa femme (**Virginie Picrit**) et sa fille **Germaine** avaient noté les trains au passage à niveau d'Hautmont.

A **M. Oscar Hublart**, le juge reprocha d'avoir abusé d'un poste de confiance, pour trahir l'armée allemande, et d'avoir impliqué dans son affaire Alizant, Masse et sa propre femme **Léa Manteau**).

— Pour ce qui est de cette dernière, répliqua le garde-barrière, je tiens à vous déclarer que je suis maître chez moi, et que, si elle avait refusé de m'obéir, je l'aurais mise à la porte.

Cette attitude valut à M^{me} Hublart son acquittement. Le cas d'Oscar Hublart s'aggravait de ce qu'on avait trouvé, caché dans son atelier, un revolver. L'histoire de ce revolver est assez curieuse. Une seule personne avait vu M. Hublart le cacher. Cette personne était un jeune homme que le garde-barrière nous demande de ne pas nommer « car il a payé sa dette à la société ». Or, lorsque les Boches arrivèrent dans l'atelier, ils se dirigèrent droit sur la cachette...

MM. Masse et Alizant reconnurent avoir fait de l'espionnage et avoir été engagés par Hublart.

M. Auguste Vandamme dit qu'il servait d'intermédiaire entre sa femme et les agents de renseignements. **M^{me} Maria Vandamme (née Laroche)** sollicite l'indulgence pour ses petits-enfants. Elle fut d'abord condamnée à mort, puis sa peine fut immédiatement transformée en 15 ans de travaux forcés. Il est à noter que, depuis l'affaire Cavell, et la réprobation que le meurtre de cette vaillante Anglaise souleva dans le monde entier, les Allemands n'exécutèrent plus aucune femme.

(Voir la liste des condamnés sur l'avis du gouverneur Martini).

LE CYNISME D'UN TRÂÎTRE.

Un seul témoin fut entendu, c'était Wiart. Le traître se présenta devant le tribunal chapeau sur la tête, cigarette à la bouche. Certes, il pouvait se croire tous les droits, mais il abusait cependant, car le juge le traita d'impoli et lui enjoignit d'enlever son chapeau et de jeter sa cigarette. L'ex-zouave, dit M. Hublart, déposa le tout sur une fenêtre et s'avança à la barre :

— Connaissez-vous les inculpés ? lui demanda-t-on.

— Oui, répondit-il, je les ai tous attirés ici, j'en suis fier et heureux.

Un certain nombre d'accusés furent acquittés, ou graciés par von Bissing. Ils ne furent cependant pas remis en liberté ; considérés comme indésirables, on les envoya dans des camps de prisonniers, en Allemagne, où ils restèrent jusqu'à l'armistice.

De ce nombre, étaient MM. Alizant et Masse. Oscar Hublart fut expédié au bagne de Reinbach, et de là à la colonne disciplinaire de Sedan — bagne d'entre les bagnes.

LE TESTAMENT D'UN BRAVE.

Dhalluin avait tenté de s'évader de la pou-

drière de la Porte de Mons, où il était incarcéré. C'est pourquoi, après la dernière audience, il fut transféré à la caserne Joyeuse, cellule numéro 2. Un de ses co-accusés, qui occupait une cellule voisine de la sienne, va nous raconter comment il employa sa dernière nuit :

— Le poêle de ma cellule était installé avec des tuyaux qui passaient dans la prison de Dhalluin, en traversant le mur de séparation par un trou d'un diamètre beaucoup plus grand que celui de la buse. De sorte que je pouvais entendre et même voir ce qui se passait dans la cellule voisine.

A 11 heures, Dhalluin, qui avait brisé la chaîne dont on lui avait attaché les poignets, me dit : « Dors-tu ? » Sur ma réponse négative, il ajouta : « Je vais demander une lanterne, une plume et de l'encre et je ferai mon testament. Je te le lirai ensuite ». Il fit comme il l'avait dit, et me donna lecture du document ci-dessous :

« Maubeuge, 31 octobre 1915 ». Je demande à la Ville de Lille de faire suivre les cours du Conservatoire à mon fils et à ma fille, comme je l'aurais fait si j'avais vécu. Il me reste en poche deux pièces de cinq francs. J'en lègue une à mon fils et une à ma fille, leur demandant de ne jamais les changer en mémoire de moi. Je demande aux autorités allemandes de faire reconduire mon corps à Lille après l'exécution, et je laisse à ma femme le soin des obsèques. Fait par un bon Français, le 31 octobre 1915. DHALLUIN.

LA FIN D'UN HÉROS.

Après cette lecture, le condamné me dit : « Je veux bien mourir, mais je ne veux pas qu'ils me fusillent ».

Il se mit alors à pratiquer un trou dans la cheminée. Puis il s'y introduisit, et commença à grimper. Mais il ne put aller bien haut, car, au niveau du plafond, des barres de fer transversales l'empêchèrent de passer. Il descendit donc, et me demanda de lui passer, par le trou de la buse, mon savon et ma serviette. J'accédai à son désir, et j'ajoutai à ce qu'il me demandait une paire de chaussettes. Il était, en effet, noir comme un ramoneur.

Pendant qu'il se lavait, les Boches entrèrent dans sa cellule. Un officier interpella le prisonnier :

— Dhalluin, vous n'êtes pas raisonnable ; hier, vous avez voulu vous enfuir, aujourd'hui vous recommencez. Mais, prenez patience, nous vous aurons demain.

Surexcité par ces paroles, Dhalluin déboutonne sa chemise, découvre sa poitrine et s'avance si fièrement que les Boches reculent :

— Tuez-moi donc de suite, leur crie-t-il, et ne me martyrisez plus !

Puis, s'adressant directement à l'officier :

« Frappe ! c'est cœur français qui te défie ! »

On lui mit aux mains et aux pieds de doubles chaînes, qui le condamnèrent à l'immobilité.

A 5 heures, il arriva de la poudrière une voiture dans laquelle je reconnus Doucedame, nu jusqu'à la ceinture. Dhalluin me cria :

— Adieu, Oscar !

J'étais plus ému que lui et n'eus pas la force de lui répondre. Puis, la voiture partit dans la direction du dirigeable.

Après quelques moments d'attente angoissante, j'entendis crépiter les détonations...

Le testament de Dhalluin, ainsi que ses deux pièces de cinq francs, et aussi le testament de Doucedame, ont été depuis transmis aux familles des victimes par la Mairie de Maubeuge.

A CHACUN SELON SES ŒUVRES.

Wuart, déserteur et espion — c'est-à-dire deux fois traître à son pays — ne jouira pas des « deniers de Judas » qu'il a reçus des Boches, comme prix de ses dénonciations. On annonce, en effet, qu'il est arrêté. Pour lui, le châtiment est en marche et, dans son sang, le sang de ses victimes sera vengé. L'immanente Justice sonne toujours à son heure.

Pour un autre également, pour le « capitaine von Kirchenheim » elle devra aussi se manifester. Comme Walter, comme « Nénese », comme Gaspari, comme tous ceux qui, au cours des deux années d'Etape, devaient se partager son immonde succession, Kirchenheim — plus connu sous le surnom de Javert — se montra un dilettante de l'implacable cruauté, de la brutalité féroce. Il se disait officier ! Peut-être l'était-il : dans l'armée allemande, la bestialité ne nuit pas à l'avancement, bien au contraire ! Mais, en réalité, ce n'était qu'une brute aux instincts de tortionnaire ! Sa cravache était son suprême argument, son « moyen d'enquête » de prédilection.

Sans parler, pour l'instant, de ses autres exploits — ceux de l'affaire Delgorge, de l'affaire Longueville, par exemple — ses violences monstrueuses envers Dhalluin, Doucedame et Hublart, le désignent nettement à l'attention

de la Commission des Responsabilités de la Conférence de la Paix. Il est, en effet, de ceux dont la place est tout indiquée sur son « banc des accusés ! »

Mais quittons ces sinistres gredins, cessons de requérir.

Dans cette affaire tragique, dont tous les acteurs furent des héros, il est un homme qui se montra véritablement grand, c'est Hublart. Cheville ouvrière de l'organisation, non seulement le garde-barrière de Louvroil donna de sa personne, mais encore il recruta des collaborateurs. Et, ces collaborateurs, il les couvrit, le jour où la trahison d'un lâche les livra à nos ennemis.

Wiert, Kirchenheim l'avaient marqué pour la mort. Son intrépide courage, son sang-froid imperturbable éloignèrent les fusils chargés à son intention. Nous le demandons : Hublart le vaillant n'est-il pas digne d'être parmi ceux que la Patrie récompense ?...

LE DÉPART POUR L'ALLEMAGNE

La Frontière du 18 mai 1919

... Monsieur le Directeur, je viens de lire dans la Frontière la relation intitulée « Toussaint tragique » où sont contées la mort héroïque de Dhalluin et de Doucedame et la belle conduite des Hublart, Vandamme et Lestoquoy, qui furent emmenés en Allemagne.

Permettez-moi de vous rappeler qu'à cette époque — 1915 — je fus aussi vendu et livré à nos féroces ennemis par des traîtres, leurs associés, qui logeaient dans mon quartier. Eu même temps que Hublart et les époux Vandamme, je partis pour les prisons boches. Notre triste convoi était composé de 10 hommes et 3 femmes.

Nous quittâmes Maubeuge la nuit du 4 au 5 novembre.

Depuis près d'un mois, j'étais enfermé dans, une cellule infecte de la rue de la Croix et, au moment du départ, j'étais si déprimé que j'avais peine à marcher. C'est aussi que j'étais dans ma 64^e année !

Il était 8 heures, lorsque le geôlier vint m'éveiller, en m'intimant l'ordre de me préparer à partir pour l'Allemagne. Lorsque je fus prêt, il me fit entrer dans son bureau, pour attendre mes compagnons d'infortune. Vous dire exactement quel fut mon voyage me serait difficile ! Pour me rendre à la gare, j'étais si faible qu'une des trois prisonnières, ayant pitié de moi, se chargea de ma valise. Cela déplut à l'un des soudards qui nous condui-

saient et il ne cessa de me rudoyer, en me traitant de fainéant !

A la gare, je fis enfin connaissance de mes compagnons. Le hasard me mit près de Hublart. et d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, Léon Martin, de Bellignies. Tous deux, voyant mon triste état, m'aiderent à monter dans le train. Je fis alors, en pensée, mes adieux à Maubeuge et à mes enfants, car je ne croyais pas pouvoir gravir mon calvaire jusqu'au bout. Mais mon heure n'était pas sonnée !...

C'est à Siegburg-Brückberg que nous débarquâmes le lendemain matin, à 10 heures 20. Martin prit ma valise. Hublart m'offrit son bras et, grâce à lui, je pus me traîner pendant trois quarts d'heure. Quel supplice ! Nous n'étions pas cependant au bout de nos peines ! A mon retour à Maubeuge, mon poids avait baissé de 40 kilogs ; j'étais un véritable cadavre ambulante. Pendant seize mois, je me demandais de quel côté j'allais tomber ! Il n'y a en moi qu'une chose qui n'ait pas été atteinte : le cerveau ! Mes jambes ne savent plus me porter, ma main gauche est atrophiée.

Sitôt ma libération, j'ai écrit ma plainte et je l'ai remise, avec tous les détails, à la Mission française. J'y ai joint une photographie des X*, les associés des Boches qui m'ont fait condamner pour « outrages à personnes germanophiles ! » En janvier dernier, j'ai envoyé une seconde photo des mêmes X*, pris dans une autre posture et en compagnie d'un policier boche I Je n'entends parler de rien. Ne pensez-vous pas qu'il serait inconcevable que le crime de ces misérables ne comportât aucune sanction ?...

Thulia BRASSEUR, 48, rue des Pétries, Maubeuge.

MORTS EN DÉPORTATION :

1- COLENTIER Henri est né le 31 juillet 1865 à Cambrai. Il est décédé le 30 août 1917 à Rheinbach.

2- CORBENT Arthur est né à Thun l'Evêque le 29 avril 1886. Il est décédé le 4 janvier 1917 à Cassel-Wehlheiden.

Tous deux avaient été condamnés à 12 ans de travaux forcés.

Notes :

1- MANTEAU Léa Estelle épouse HUBLART est né à Obies en juillet 1876, fille de Sylvain Manteau et d'Anaïs Hancart.

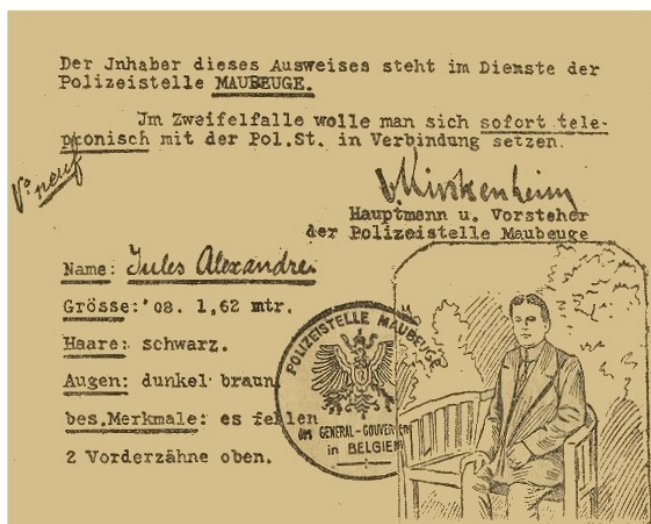
2- Les faits semblent avoir eu lieu le 29 aout.

3- MANTEAU Georges est né à Amfroipret le 15 février 1893, sabotier, fils de Sylvain et d'Anaïs Hancart, domicilié à La longueville, est décédé le 29 aout 1914 à l'hôpital militaire de Maubeuge, rue du marché aux herbes. Il avait été exempté du service militaire en 1913.

4- BAUDET Edmond Jules est né le 15 septembre 1878 à Sars-Poteries. Il avait épousé Marie Renelde Bruhaux le 6 février 1904 à Sars Poteries. Il est décédé le 7 septembre 1914 à Maubeuge, suivant le jugement du tribunal d'Avesnes, à l'âge de 35 ans. Il exerçait la profession de tailleur de verre. Soldat au 4e RIT, il était noté disparu.

5- voir les bulletins N°15, 17, 21, 22, 24, 34 et 63.

6- WIART Jules Alexandre est né le 16 décembre 1893. Engagé fin 1911 au 2^e régiment de Zouaves, il sera réformé en 1912 et 1914 pour surdité. Le 21 février 1920, il est condamné par le tribunal de guerre de Lille à la peine de mort. Le jugement de condamnation à mort ayant été cassé, il est jugé de nouveau le 7 mai 1920 et condamné à la déportation perpétuelle. Le 22 octobre 1932, il a épousé Cornélie Camille Edmond à Cayenne. Il est décédé à Cambrai le 10 janvier 1963.



Carte de policier allemand dont se servit Jules Wiart sous le nom de Jules Alexandre.

Voici la traduction du texte : « Le titulaire de cette carte d'identité est membre du personnel du commissariat de police de Maubeuge. En cas de doute, veuillez contacter immédiatement le commissariat par téléphone ».

AVIS.

Par jugement du 22 octobre 1915, le tribunal de campagne a prononcé les condamnations suivantes, pour espionnage (accueil donné et assistance prêtée à des espions, et tentative de faire passer des recrues à l'ennemi) :

A la peine de mort :

1. Dhalluin Eugène, inspecteur dans un atelier de construction de machines agricoles, à Croix ;
2. Doucedame Achille, employé de chemin de fer en retraite, à Cambrai ;

15 ans de travaux forcés :

3. Epouse Vandamme, née Maria Laroche, à Maubeuge ;

13 ans de travaux forcés :

4. Epouse Lauridon, née Clémentine Nevejans, à Avesnes-les-Aubert ;
5. Vandamme Auguste, employé de fabrique à Maubeuge ;

12 ans 1/2 de travaux forcés :

6. Hublart Oscar, garde-voie à Louvroil ;

12 ans de travaux forcés :

7. Colentier Henri, rentier à Cambrai ;
8. Corbent Arthur, cafetier à Cambrai ;

10 ans de travaux forcés :

9. Epouse Dauchez, née Marie Pontdieu, ménagère à Cambrai ;
10. Dislaire Auguste, maire et fabricant à Rieux ;
11. Fierquin Paul, tonnelier à Hautmont ;

9 ans 1/2 de travaux forcés :

12. Wool Charles, tailleur à Cambrai ;

8 ans de prison :

13. Lestoquoy Henri, écolier à Cambrai ;
14. Fierquin Germaine, couturière à Hautmont.

D'autres personnes, accusées de trahison commise pendant l'état de guerre, ont été acquittées.

Le jugement rendu contre Dhalluin et Doucedame a été exécuté aujourd'hui.

Maubeuge, le 1^{er} novembre 1915.

Le Gouverneur : MARTINI.

Fichier National RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. N° 1602-00045

CARTE DE DÉPORTÉ RÉSISTANT

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : LESTOQUOY Henri

Né le : 28 janvier 1899, Cambrai (Nord)
Domicile : 20 Avenue Lamotte Picquet, Paris 15^e
Interné du 28 août 1915 au 30 novembre 1915
Déporté du 1^{er} décembre 1915 au 31 décembre 1918
Carte établie le : 25 octobre 1951

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES P.O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS
GALLOT Le Titulaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. N° 260204554

CARTE DE DÉPORTÉ RÉSISTANT

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

GUERRE 1914-1918

TITULAIRE : HUBLET née FIERQUIN Germaine

Né le : 18 décembre 1897, Limont
Domicile : Fontaine (Nord)
21 Grande rue de Louvain, Villorode (Belgique)
Interné du 8 septembre 1915 au 30 octobre 1915
Déporté du 31 octobre 1915 au 31 octobre 1918
Carte établie le : 3 janvier 1957

LE DIRECTEUR DES STATISTIQUES ET DES SERVICES MÉDICAUX P.O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS
BEAUCHAMP Le Titulaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le 18 février 2026

Présents : Francis Potvin, Michel Letertre, Gérard Klein, Roger Ducharneau, Fabrice Peleriaux, Isabelle Monier-Moncomble, Bruno Boschi, Alain Delfosse, Sébastien Meurant, Stéphane Dupont, Bruno Vasseur, Carole Devos, Andrée Hasselin, Bernard Hasselin, Marc Barsum, Viviane Potvin

Adhérents absents excusés : Jacques Caudry, Jean Louis Delbauffe, Christiane Joos, Josiane Suleck, Jean-Claude Van Celst, Jacques Henri Paul, Bernard Lobet, Pierre Roche, Mathilde et Guillaume Beaujean.

Invités absents excusés : Brigitte Dubois, Christine Labroy, Thomas Diot, Laurent Gilliot.

Pouvoirs : Jean Louis Delbauffe, Christiane Joos, et Jean-Claude Van Celst à Alain Delfosse.

BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE ÉCOULÉE :

Les revenus proviennent des cotisations, s'élevant à 775 €, de la vente de livres pour un montant de 861 €, ainsi que des subventions reçues : 450 € destinés au fonctionnement et 600 € alloués à l'organisation du vingtième anniversaire de l'association. Soit 2086 €, auxquels il convient d'ajouter un solde de 805,86 € au premier janvier, ce qui donne un total de 3491,86 €.

Les dépenses comprennent les frais bancaires s'élevant à 108,96 €, l'assurance pour 117,11 €, les coûts d'affiliation et d'adhésion de 89,90 €, l'impression de livres pour un total de 498 €, les dépenses liées aux diverses manifestations, salons, et à l'organisation du vingtième anniversaire s'élèvent à 975,11 €, ainsi que l'acquisition de matériel pour un montant de 1645,12 €, soit un total de 3434,20 €.

Soit un solde positif de 57,66 €

Approbation des comptes, vote de l'assemblée :
Pour : unanimité

BILAN D'ACTIVITÉS 2025

Projets annoncés lors de l'AG 2025 et réalisés :

1) Publication de trois ouvrages : « La seconde guerre mondiale à Rousies » ; « De la bataille de France à la capitulation » ; « La seconde guerre mondiale en Pays de Mormal ». Toute personne parmi vous ayant rédigé un ouvrage comprend la complexité d'un tel projet. Ceci est le fruit des travaux de recherche effectués

sur plusieurs années dans divers centres d'archives, en plus des témoignages et documents fournis par des particuliers. Ensuite, il reste à collationner les informations, rédiger les textes, organiser la mise en page, effectuer les vérifications et corrections, chercher un éditeur et obtenir le financement.

2) Participation aux cérémonies patriotiques :

- Le 19 mars à Rousies : 63e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.
- Le 27 avril à Rousies : journée nationale des déportés.
- Le 8 mai à Rousies : 80e anniversaire de la capitulation allemande.
- Le 25 mai à Rousies : journée nationale de la Résistance.
- Le 27 mai à Hautmont : journée nationale de la Résistance ; inauguration de la plaque « Roger Rémy » ; allocution du président de l'association Racines et Patrimoine. A noter, le logo de l'association du la plaque commémorative.
- Le 30 aout à Maubeuge : inauguration du pont André Gilliot, résistant, et remise de la Croix du Combattant à Laurent Gilliot.
- Le 11 novembre à Rousies : commémoration du 107e anniversaire de l'armistice de 1918.

3) Exposition de l'Ascension à Rousies, avec participation des CM2 de l'école primaire Pasteur. Thèmes : 80e anniversaire de la capitulation et 20e anniversaire de l'association. L'association a obtenu le label national « Libération ». Pour ce projet, il a été fait :

- Recherches historiques.
- Écritures des articles.
- Impression, plastification des documents, préparation pour la présentation.
- Installation de l'exposition.
- Accueil des élèves de l'école Pasteur lors de leur visite de l'exposition.
- Présentation des livres édités.
- Accueil des visiteurs.

4) Participation à l'exposition « Parcours de vie, la seconde guerre mondiale à Maubeuge et ses environs » du 2 mai au 28 mai à la médiathèque

de Maubeuge. Nous avons pris part l'exposition en fournissant des fiches biographiques de résistants.

5) Participation aux journées du patrimoine les 21 et 22 septembre au fort Leveau à Feignies par la tenue d'un stand.

6) Participation au salon européen d'histoire et de généalogie Scaldobresia à Escaudœuvres les 27 et 28 septembre 2025 par la tenue d'un stand.

7) Commémoration des 20 ans de l'association. Prévus le samedi 18 octobre 2025 sous réserve de ressources suffisantes, elle a eu lieu le samedi 15 novembre : journée portes ouvertes, suivie d'une conférence d'histoire locale (Rousies à travers les siècles) et célébration des vingt ans de l'association.

8) Réalisation de 4 bulletins trimestriels : pour 2025, les quatre bulletins ont été mis en ligne. Ils sont composés de 27 articles, dont 8 concernent la commune de Rousies, répartis sur 125 pages. Info : chaque bulletin comporte deux articles récurrents : les faits divers et accidents, et les matricules militaires de l'ancien régime et napoléoniens. Chacun de ces articles requiert au moins 50 heures de recherche et d'écriture.

9) Animation des groupes facebook : Racines et Patrimoine en Avesnois : c'est le forum de discussion de l'association.

Racines et Patrimoine Rousies : page consacrée à l'histoire locale de Rousies. Les articles sont lus en moyenne par 2000 visiteurs, l'article le plus lu concernait le centre aéré, avec 4983 lecteurs.

10) Sauvegarde du patrimoine, collecte de données :

- 12235 numérisations ont été réalisées aux archives départementales, s'ajoutant aux 71000 numérisations déjà collectées. Ces documents ont été traités (base de données, bulletins, livres, histoire de Rousies, rédaction de fiches...).

- Des milliers de pages de vieux journaux ont été lus dans le but de recueillir des faits historiques. Les articles trouvés ont été traités et ont servi ou serviront pour la rédaction d'articles facebook, pour le bulletin trimestriel, ou encore pour vérifier les données servant à écrire les livres édités par l'association.

- Transferts de diapos : nous possédons un grand nombre de diapositives retraçant l'histoire de la commune. Nous avons pu les numériser au format image pour les utiliser sur un PC grâce à un appareil acheté pour l'occasion. Ces photos concernent la vie locale Roséenne de 1980 à 2011, pour 9000 photos, l'école Pasteur de Rousies et des vues aériennes provenant du fonds Guillemain, pour 330 photos, les environs de Bavay provenant du fonds Duc, pour 300 photos. 150 heures ont été nécessaires pour numériser ces diapos.

11) Entr'aide associative : l'association a participé à l'inauguration de la chapelle Notre Dame de La Salette à Rousies en fournissant un historique et en le présentant sous forme d'exposition dans l'entrée de l'église.

12) Recueil de récits ou souvenirs d'anciens sur la seconde guerre mondiale et la Résistance : 4 récits sous forme de vidéo ont été collectés.

13) Base de données en ligne :

Il est nécessaire d'en faire la sauvegarde, la mise à niveau, et assurer la sécurité des données.

Ajout de 4647 actes notariés. Cela prend beaucoup de temps, des dizaines d'heures pour la numérisation des actes puis leurs transcriptions, environ une trentaine d'heures, consistant en la vérification des données, leurs mises en forme, leur téléchargement après sauvegarde de la base, et les vérifications.

14) Gestion de l'association, divers :

- 47 réunions associatives depuis le premier janvier. Aucun membre du conseil municipal n'y a assisté.

Demandes d'aide : elles sont très nombreuses - faites par mail, messenger, téléphone, facebook, émanant de généalogistes recherchant leur ancêtres ou l'histoire de leur famille, d'historiens locaux, de chercheurs, exemple un professeur de l'Université de Louvain, un doctorant en histoire, etc

- Gestion du site associatif : les pages sont constamment mises à jour : calendriers, les numérisations, l'histoire locale, les informations : sortie d'un livre, du bulletin trimestriel, de l'assemblée générale, etc.

- Rencontre avec des journalistes pour des articles d'histoire locale

- Publicité : facebook, La Voix du Nord, La Sambre, mails aux adhérents.

Participation aux conseils d'administration de l'Union Régionale des Associations de Généalogie et d'histoire locale Nord-Pas-de-Calais-Belgique.

15) Tutorats :

- Aide à la recherche dans les bases de données en ligne.
- Méthode de récupération des données.
- Tri, croisement de données, mise en page, etc

16) Histoire locale de Rousies : Le tome consacré aux maires et mairies de Rousies est prêt à être édité. Un second, « Rousies en cartes postales et vieilles photos », qui est une description de la commune pendant la première moitié du 20^e siècle, et le troisième, une monographie de Rousies commencée voici 30 ans, sont presque terminés.

17) La plupart des cartes postales ont subi les effets des manipulations et du temps. Des outils permettent leur restauration. En décembre 2025 et janvier 2026, 174 cartes postales de Rousies ont été restaurées et colorisées. Un livret classé par rues. Cela permettra de finaliser le livre « Rousies en cartes postales et vieilles photos ».

Prévisions annoncées lors de l'AG2025 non réalisées : Aucune

Approbation du rapport d'activité : Pour : unanimité

ACTIONS PREVISIONNELLES 2026

1) Participation aux cérémonies patriotiques :

- Le 19 mars à Rousies : 64^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.
- Le 26 avril à Rousies : journée nationale des déportés.
- Le 8 mai à Rousies : 81^e anniversaire de la capitulation allemande.
- Le 27 mai à Rousies : journée nationale de la Résistance.
- Le 11 novembre à Rousies : commémoration du 108^e anniversaire de l'armistice de 1918.

2) Exposition de l'Ascension à Rousies le 14 mai. Thèmes : « Les mayeurs, les maires et mairies de Rousies » et « Rousies en cartes postales et vieilles photos ». Une demande d'autorisation sera faite auprès de la mairie.

- Recherches historiques.
- Écritures des articles.

- Impression, plastification des documents, préparation pour la présentation.
- Installation de l'exposition.
- Présentation des livres édités.
- Accueil des visiteurs

3) Edition d'un livre : « Les mayeurs, les maires et mairies de Rousies ». Le livre est prêt ; il reste à en financer l'impression. Généralement, l'auteur avance les fonds et se fait rembourser quand les livres sont vendus. Les livres concernant Rousies, quand ils sont édités par l'association, n'intéressent que peu de personnes ; le risque de ne pas rentrer dans nos frais même avec une très petite édition est probable. Un sondage sera fait pour connaître le nombre de personnes intéressées.

4) Participation aux journées du patrimoine au fort Leveau à Feignies les 19 et 20 septembre.

5) Conférence d'histoire locale ; si ce projet peut s'intégrer dans le calendrier des manifestations communales.

6) Ballade sur les anciens chemins de Rousies. Idem

7) Numérisations d'archives dans les communes, aux Archives Municipales et à la médiathèque de Maubeuge, ainsi qu'aux Archives Départementales à Lille. A noter que depuis le 16 janvier 2026, nous numérisons de vieux journaux à la médiathèque de Maubeuge, le vendredi de 13h30 à 18h.

8) Dépouillements d'archives, alimentation de la base de données en ligne, sécurisation et administration du site internet rp59.fr.

9) Réalisation de 4 bulletins trimestriels consacrés à l'histoire locale.

10) Gestion de l'association, divers, comme en 2025 :

- Réunions associatives tous les mercredis de 16h à 18h et le premier samedi de 14h à 16h.
- Réponses aux demandes d'aide faites par mail, messenger, téléphone, facebook.
- Gestion du site web associatif : les pages seront constamment mises à jour.
- Publicité : facebook, La Voix du Nord, La Sambre, mails aux adhérents.
- Participation aux conseils d'administration de l'Union Régionale des Associations de Généalogie et d'histoire locale Nord Pas-de-Calais-Belgique.

11) Tutorats informatiques :

- Aide à la recherche dans les bases de données en ligne.
- Méthode pour la recherche de données.
- Mise en forme des données.
- Etc.

12) Animation des groupes facebook « Racines et Patrimoine en Avesnois » et « Racines et Patrimoine Rousies ».

13) Participation aux conseils d'administration de l'Union Régionale de Généalogie et d'histoire locale.

14) Renouvellement d'équipement : achat d'un ordinateur, l'ancien étant obsolète.

15) Les deux ouvrages mentionnés dans le rapport d'activités 2025, « Rousies en cartes postales et vieilles photos » ainsi que la monographie de Rousies, ne seront pas édités, sauf si l'administration communale en fait clairement le souhait.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
MERCREDI 25 FÉVRIER 2026
Election du bureau de l'association.**

Ont été élu à l'unanimité :

Président	Alain Delfosse
Vice-président	Gérard Klein
Trésorier	Michel Letertre
Secrétaire	Mathilde Beaujean

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 9B des statuts fixe la durée du mandat des membres du conseil à 3 ans.

Je vous propose donc de renouveler le conseil.

Ont proposés leur candidature : Mme Beaujean Mathilde, MM. Ducharneau Roger, Klein Gérard, Letertre Michel, Potvin Francis, Roche Pierre et Delfosse Alain.

Je vous propose de voter pour l'ensemble des candidats.

Vote : élus à l'unanimité.

Le conseil nouvellement élu se réunira le mercredi 25 février 2026 à 16 heures au local pour élire le bureau de l'association.

PAROLE DONNÉE A LA MUNICIPALITÉ, AUX INVITÉS ET AUX ADHÉRENTS :

Mme Devos, conseillère municipale et départementale, M. Barsum, conseiller municipal, M. Dupont, président de l'association des Chars de Maubeuge, M. Boschi, trésorier de l'association du Fort Leveau, M. Bruno Vasseur, historien local, ont souligné le travail effectué par l'association et l'ont félicité.

L'assemblée générale s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies » pour le 2^e semestre de l'année 1891

Fourmies.

Un terrible accident de tramway a profondément impressionné, mardi après-midi, les habitants des environs du Palais.

Une fillette de 4 ans et demi, Pirlot Gabrielle, revenait de l'école en compagnie de deux ou trois enfants de son âge. Elle suivait le trottoir de la rue Saint-Louis, du côté du Palais lorsqu'à hauteur de la salie de machine de cet établissement, elle voulut traverser la rue pour regagner la maison de ses grands-parents, les époux Lebègue, chez qui elle demeurait.

Il était une heure et demie et un train de marchandises revenait de Wignehies. Un gamin qu'accompagnait Gabrielle traversa la voie en courant et à environ 15 mètres de la locomotive. Le mécanicien corna à diverses reprises. La fillette suivait le gamin à deux ou trois mètres ; l'ayant aperçue, alors qu'il se trouvait à 8 ou 10m. d'elle, le mécanicien corna de nouveau, mais l'enfant tomba, son pied ayant sans doute rencontré le rail ou une pierre.

Un voisin a déclaré qu'elle s'était couchée d'elle-même sur la voie, mais c'est inadmissible.

A ce moment, la locomotive n'était plus qu'à 4 ou 5 mètres de l'enfant. Le conducteur renversa immédiatement la vapeur, mais la distance séparant le train de l'enfant était trop restreinte et la pauvre fillette fut broyée par les roues de la lourde locomotive, qui, par suite de l'arrêt subit, éprouva un mouvement de recul qui la fit repasser sur la victime.

Gabrielle Pirlot n'avait pas poussé un cri. Des voisins et des voisines s'élancèrent ; l'une de ces dernières, M^{me} Gentilini, releva la malheureuse enfant, qui ne faisait plus aucun mouvement. Ses yeux seuls montraient qu'elle n'était pas morte sur le coup.

L'une des jambes, absolument détachée du tronc, était restée sur la voie et fut relevée par un voisin ; l'autre était également coupée et ne tenait plus au corps que par un peu du chair. Un bras était cassé ; le bas du ventre était littéralement écrasé, les intestins sortaient.

M^{me} Gentilini était allée s'asseoir, l'enfant sur

ses genoux, sur les marches d'une maison voisine. La pauvre Gabrielle respira encore une dizaine de minutes, puis ce fut tout.

M. le docteur Colliard était arrivé à peu près aussitôt l'accident, mais que pouvait la science, en présence de semblables blessures.

On avait reporté la petite victime chez ses grands-parents, qui demeurent dans la rue du Palais.

Le père et la mère de Gabrielle Pirlot habitent Sains-du-Nord. Le père, M. Xavier Pirlot, est fileur chez MM. Hiroux et Dupont et sa femme soigneuse au même établissement. M. Levasseur s'était chargé de téléphoner pour qu'on prévînt, avec tous les ménagements exigés en pareille circonstance, les malheureux parents. Ceux-ci partirent sur le champ à pied, pour revenir à Fourmies. En route, ils rencontrèrent M. Brihay, boulanger à Fourmies, qui les ramena en voiture. En apprenant que sa fille était morte, M^{me} Pirlot s'évanouit et resta près de trois heures sans reprendre ses sens.

Les époux Pirlot-Lebègue n'avaient que cette enfant ; Gabrielle venait de faire une longue maladie qui avait causé de vives appréhensions à sa famille et elle n'avait repris le chemin de l'école que depuis quelques jours.

Pendant que M^{me} Gentilini relevait l'enfant, des habitants du quartier, sans prendre le temps de la réflexion, accablaient de reproches et de coups le mécanicien que l'un d'eux menaçait de son couteau. Heureusement, la gendarmerie vint mettre fin à la scène.

Une enquête minutieuse a été immédiatement ouverte ; un grand nombre de témoins ont été entendus ; les responsabilités seront établies et justice sera faite.

Acte de décès n°189 de la ville de Fourmies
L'an 1891, le 30 juin à 4 heures du soir, **Gabrielle Hermence PIRLOT**, âgée de 4 ans, née à Fourmies, domiciliée à Sains du Nord, fille de Jean Baptiste Joseph Xavier et d'Anaïse Marie Lebègue, est décédée au lieu dit « la rue Saint Louis ».



Hautmont.

Grattières. — Un déplorable accident est arrivé dimanche soir à 7 heures à l'arrêt de Grattières.

Un employé d'usine, Augustin Havart, âgé de 29 ans, avait rencontré à Sous-le-Bois le mécanicien Lejeune revenant d'Hautmont avec une locomotive, sur laquelle il monta. Arrivé à Grattières, où il demeure, Havart sauta de la machine en marche et tomba si malheureusement qu'il eut les deux jambes et un bras coupés sous les roues. Il fut relevé dans un état désespéré.

Acte de décès n°189 de la ville d'Hautmont
L'an 1891, le 30 juin à 11 heures du matin,
Avart Augustin, âgé de 27 ans, forgeron, célibataire, né et domicilié à Hautmont, fils de Célestin et de Félicité Carron, est décédé en sa demeure, section A.



Solre le Château.

On nous écrit : Mercredi [3 juillet 1891] derniers, des ouvriers occupés à paver le chœur de l'Eglise, remarquèrent, en enlevant les anciennes dalles, qu'à un certain endroit les coups avaient un son sourd qui faisait supposer l'existence d'une cavité.

Aussitôt un coup de pioche fut donné à cet endroit et on découvrit un caveau dont l'existence était inconnue des personnes les plus âgées de la localité.

Dès qu'une ouverture suffisante est pratiquée, M. le vicaire de Solre-le-Château descend dans ce caveau qui mesure 4m39 de profondeur, 2m70 de largeur et 1m80 de hauteur ; il aperçoit dans le fond huit cercueils. Ces cercueils sont rangés et numérotés, sept sont en plomb, le huitième est en cuivre rouge, la plupart de ces cercueils ont été violés, ils sont ouverts et défoncés mais ils n'avaient pas été déplacés.

Sur le côté du Calvaire se trouve un bac en pierre bleue rempli d'ossements.

Le cercueil n° 1 ne porte aucune inscription.

Le cercueil n° 2 est celui de Philippe de Lanoy qui a donné ces magnifiques vitraux que l'on admire dans le chœur de l'église.

Le cercueil n° 3 est celui de Jean de Launay.

Le cercueil n° 4 est celui de Jean de Ligne ; les inscriptions ne donnent, aucun renseignement sur la date des décès.

Le cercueil n° 5 est celui d'Anne de Beaufort, décédée en 1588 [26 mars].

Le cercueil n° 6 contient le corps de Jacques de Croy [baptisé le 10 novembre 1602 à Tournai], décède à 16 ans, en 1618, le corps est bien conservé et on peut encore remarquer sur le crâne des boucles de cheveux, blonds.

Le cercueil n° 7 ne porte aucune inscription.

Enfin le cercueil n° 8 renferme le corps de Philippe de Croy, décédé à Prague en 1612 [comte de Solre, père de Jacques, époux d'Anne de Beaufort en premières noces]; son corps qui a dû être embaumé est bien conservé ; au dessus du cercueil se trouvait une petite boîte également en cuivre qui devait renfermer son cœur : c'est lui qui a donné à l'église de Solre-le-Château la grosse cloche. Cette découverte pourra fournir lies documents intéressants pour notre histoire locale. Un jeune photographe amateur a pris une vue du caveau et des squelettes.

[La crypte sera de nouveau ouverte le 12 aout 1985, en présence des princesses Yolande et Diane de Croÿ, et de Nicole Binoit, historienne]



Avesnes.

Demeaux et Jeulin reçoivent les exhortations des prêtres et se confessent rapidement Puis les exécuteurs s'emparent d'eux, procèdent à la toilette, échancrent, à grands coups de ciseaux, la chemise au-dessous de la nuque et jettent sur les épaules frissonnantes la casaque ou le paletot. Au dehors, les milliers de curieux regardent du côté de la prison. Ils voient des gendarmes qui, à plusieurs reprises, entre baillent la porte, avancent la tête, puis se retirent vivement. On croit alors que les condamnés arrivent, et chaque fois s'élève de cette foule un sinistre grondement. L'exécution ne doit pas avoir lieu avant le jour, et le jour légal commence à 4 h. 51. Enfin, à 4 h. 57, à l'horloge de l'église la porte se rouvre et Jeulin apparaît. Son visage a la lividité cadavérique. Soutenu d'un côté par M. Deibler, de l'autre par l'abbé Lecigne, il s'avance lentement. Du perron du Palais, où nous sommes placés avec nos confrères de la presse régionale, nous pouvons l'observer de très près.

La guillotine est là, à trois mètres devant les marches du perron. Le condamné ne paraît pas la voir. C'est, suivant le mot d'un magistrat, Il comme un mort qui marche. Ce colosse, accablé par la terreur, va d'un pas automatique vers la planche verticale qui lui

cache à demi l'instrument du supplice. Il baise le Christ que lui présente son confesseur. Sur les épaules, il a le gilet à manche qu'il portait le jour de son arrestation. L'exécuteur lui enlève ce vêtement et, d'un coup de main, jette le condamné sur la planche qui bascule...

Le colosse s'abat, allonge à plat-ventre ; on lui assujetti la tête dans la lunette ; le couperet glisse dans les rainures de cuivre...

Un bruit sourd et c'est fait. La tête roule dans une gaine, devant la guillotine ; le corps, poussé par un aide de l'exécuteur, tombe dans le grand panier, à droite de la machine.

Au moment où il a été basculé, Jeulin n'a pas poussé un cri. C'est, à peine si, lorsque son cou a été engagé dans la lunette, nous lui avons vu faire l'instinctif mouvement de recul. En quelques coups d'éponge, les aides ont lavé l'appareil où le sang a ruisselé. M. Deibler retourne à la prison, pour amener le deuxième condamné. Les prêtres le suivent. Ces jeunes vicaires, s'efforçant de maîtriser leur émotion, remplissent leur pénible devoir avec une admirable charité. A leur pâleur, au tremblement de leurs mains, nous voyons que leur sensibilité est mise à une rude épreuve.

Demeaux, petit, trapu, sort de la prison, soutenu par les aumôniers. Il semble moins affaibli que Jeulin. Il s'avance la tête basse, le visage tirillé des contractions nerveuses.

A deux pas de la guillotine, les deux prêtres l'embrassent. Avant de l'abandonner au bourreau, l'abbé Laude lui met le crucifix sur les lèvres.

M. Deibler saisit le condamné et le bascule.

Mais le chétif Demeaux présente plus de résistance que l'athlétique Jeulin. Il essaie de se jeter de côté ; ses jambes pendent sous la planche. L'exécuteur le ramène vivement en place, puis, le saisissant par les cheveux emboîte la tête dans la lunette.

M. Deibler tire le cordon, le couperet glisse ; la tête de Demeaux tombe dans la gaine, sur celle de Jeulin ; le corps est jeté dans le panier.

Ce second supplicié a dû faire un mouvement de recul ; la section des vertèbres cervicales a été opérée très haut ; le menton est éraflé par le couteau.

Un flot de sang a jailli. L'exécuteur en a été éclaboussé, à la joue gauche, à l'épaule, à la poitrine.

Un des aides de M. Deibler prend les deux têtes dans la gaine où elles ont roulé et les jette dans le panier.

A 5 heures 03, tout est fini. La double exécution a été opérée en 4 minutes, y compris le temps nécessaire pour amener les condamnés de la prison à la guillotine.

Acte de décès n°115 de la commune d'Avesnes sur Helpe

L'an 1891, le 13 aout à 4 heures 59 mn du matin, **Louis Isidore JEULIN**, âgé de 32 ans, journalier, né et domicilié à Cartignies, époux d'Elvire Matton, fils d'Isidore et de Marie Léonard, est décédé en cette ville, petite place.

Acte de décès n°116 de la commune d'Avesnes sur Helpe

L'an 1891, le 13 aout à 5 heures 01 mn du matin, **Alfred Léonard DEMAUX**, âgé de 29 ans, journalier, né à Esqueheries, domicilié à Cartignies, époux d'Irénée Pillot dite Geneviève, fils de Pierre François Frédéric Charlemagne et de Rose Virginie Carette, est décédé en cette ville, petite place.



Wignehies.

Le sieur Meunier Constant, âgé de 63 ans, dit le Grand plate, a été trouvé pendu, samedi vers 5 heures et demie du soir, à un prunier de son jardin, rue Gogand. C'est une voisine, M^{me} Serpillon, qui a trouvé le cadavre.

Meunier était né à Anor, le 14 août 1828 ; depuis quelque temps, il paraissait ne plus jouir de toutes ses facultés mentales.

Acte de décès n°86 de la commune de Wignehies

L'an 1891, le 14 aout à 5 heures du soir, **Constant MEUNIER**, âgé de 63 ans, manouvrier, né à Anor, domicilié à Wignehies, fils de Catherine Meunier, veuf de Zéie Eliza Dupont, est décédé en sa demeure, rue Gogand.



Ohain.

Samedi dernier, la dame Félicie Rousseaux, femme Sacré, ménagère à Ohain, rue des Herbes, a mis fin à ses jours d'une façon très dramatique. Elle souffrait depuis plus de 15 ans d'une maladie d'intestins réputée incurable. Depuis un an elle perdait tout espoir de guérison et l'idée du suicide l'obsédait. Il y a environ 2 mois, M. le docteur Huart de Trélon lui donna une potion à prendre de 2 heures en 2 heures, pendant 48 heures. Profitant

d'une absence de son mari, elle l'absorba en une seule fois, pensant se donner la mort. Elle n'en fut même pas plus malade. Vendredi, elle avait fait cuire une certaine quantité de ciguë, dans un litre d'eau et après avoir pris cette décoction elle alla montrer les plantes encore fumantes à une voisine. Mais ce poison ne fit qu'aggraver ses douleurs. Enfin, dans la nuit du 14 au 15 courant, elle se leva et alla se jeter dans une citerne, où il y avait à peine 1m50 d'eau. Cette fois elle trouva la mort qu'elle avait tant désirée. Son mari, qui est presque sourd et paralytique, n'avait absolument rien entendu. Quand, par hasard, on la découvrit dans la citerne, elle avait cessé de vivre depuis longtemps.

Acte de décès n°42 de la commune d'Ohain
L'an 1891, dans la nuit du 14 au 15 aout,
ROUSSEAUX Félicie, âgée de 57 ans, née à Glageon, domiciliée à Ohain, fille de Joseph et de Rosalie Delagrangé, épouse de Jean Baptiste Sacré, est décédée dans une citerne en face sa demeure, rue des Horbes.



Avesnes.

L'épidémie fait de nouveaux ravages. La maladie débute par une sorte de fièvre muqueuse qui, à la moindre imprudence, prend le caractère de la fièvre typhoïde.

Cependant le mal continue ses ravages ; il y a peu de familles qui n'aient un de leurs membres atteints. Dimanche, on enterrait M^{me} Pantenier, femme du concierge du Palais de Justice et mercredi M^{me} Darel, belle-sœur d'un de nos vicaires.

Les médecins sont sur les dents, chacun d'eux a plus de cent malades à traiter.

Acte de décès n°119 de la commune d'Avesnes sur Helpe

L'an 1891, le 15 aout à 6 heures et demie du matin, **Estelle DUPONT**, âgée de 43 ans, ménagère, née à Dompierre, domiciliée à Avesnes, épouse de Louis Théodore Pantenier, concierge, fille d'Achille et de Catherine Amélie Séraphie Postiaux, est décédée en une maison située Petite Place.

Acte de décès n°122 de la commune d'Avesnes sur Helpe

L'an 1891, le 17 aout à 8 heures du soir,
Marie SADIN, âgée de 30 ans, ménagère, née à Solre le Château, domiciliée à Avesnes,

fille de Joseph Sadin, cabaretier, et de Zélie Delplanche, est décédée en sa demeure rue du Pavillon.



Fourmies.

Un désespéré. — Un sieur Dindin Louis a découvert ce matin samedi, au pied d'un chêne, dans le bois communal de Fourmies, à environ 50 mètres du cabaret Thrace, le cadavre du sieur Defrenne Léonard, qui s'était tiré un coup de revolver dans la tempe droite.

Defrenne était âgé de 55 ans et habitait avec sa famille la rue de l'Ecole à Fourmies.

Il était souffrant depuis longtemps déjà et ne pouvait plus se livrer à un travail régulier. C'est évidemment l'excès de ses souffrances qui l'a déterminé à mettre fin à ses jours.

Acte de décès n°239 de la commune de Fourmies

L'an 1891, le 22 aout à 7 heures du matin,
Léonard DEFRENNE, âgé de 52 ans, chauffeur, né à Frières Faillouël (Aisne), domicilié à Fourmies, fils de Louis Napoléon et de Brigitte Eugénie Gambart, époux d'Alexina Wauquiers, a été trouvé décédé, lieu dit route d'Anor.



Boulogne.

Mardi matin, on a trouvé sur la voie publique, à Boulogne, le cadavre de Joseph Cusse, âgé de 50 ans environ et originaire d'Iron (Aisne). Cet individu de passage dans la commune, vit il avait travaillé autrefois, avait été vu ivre la veille ; sa mort paraît être le résultat d'une congestion.

Acte de décès n°18 de la commune de Boulogne sur Helpe

L'an 1891, le 18 aout à une heure du matin,
CUSSE Joseph Jean Louis, âgé de 43 ans, scieur de long, né et domicilié à Iron (Aisne), fils de Pierre Joseph Arnould et de Prudhommeaux Onésime Léocadie Stéphanie, veuf de Génot Esther Onésime, est décédé accidentellement sur la voie publique, à la Rouge Croix, hameau de la commune.



Hautmont.

Dimanche vers quatre heures de l'après-midi, Léon Déprez, âgé de 41 ans, journalier originaire de Momignies, était occupé à décharger un bateau sur la Sambre à Hautmont, quand,

par suite d'un faux mouvement il tomba dans le canal et disparut sous l'eau. Ce n'est qu'au bout de vingt minutes qu'on parvint à retirer le corps inanimé de Déprez.

Acte de décès n°105 de la ville d'Hautmont
L'an 1891, le 16 août à 4 heures du soir,
DESPRES Constant, âgé de 41 ans, journalier, né à Momignies (Belgique), domicilié à Hautmont, célibataire, fils de père et mère inconnus, est décédé en aval de la Sambre canalisée.



Larouillies.

Le 21 courant le nommé Mary Ferdinand-Emile, 42 ans, domestique à Larouillies a été trouvé, vers 10 heures du matin, pendu à un pommier dans une pâture du lieu dit les près des Sars. Les soins empressés de M. le docteur Fourdrignier ne purent le rappeler à la vie. On attribue ce suicide à des difficultés d'argent et à des chagrins de famille. Mary laisse deux enfants en bas âge.



Haut-Lieu.

Le domestique de M. Huin, propriétaire à Haut-Lieu, a reçu, mardi matin, d'un cheval qu'il avait conduit dans une pâture sise au lieu dit Godin, plusieurs ruades qui l'atteignirent au bas ventre. Relevé et transporté chez son patron, le malheureux domestique y expira le soir même, malgré tous les soins qui lui furent donnés.

Acte de décès n°105 d'Haut-Lieu
L'an 1891, le 2 septembre à 3 heures du soir,
OUDET Louis Joseph Ferdinand, âgé de 28 ans, domestique, né à la Bouteille (Aisne), domicilié à Haut lieu, célibataire, fils de Joseph Albert et de Tisserant Césarine, est décédé en son domicile, lieu dit Godin.



Cartignies.

Nous avons rapporté, dans notre précédent numéro, le suicide du sieur Florentin Roseleur, propriétaire à Cartignies. Ce malheureux avait perdu sa femme, il y a quelques mois, et cette mort avait porté un coup terrible à ses facultés mentales. De plus, en ces derniers temps, il était poursuivi par ses enfants, qui réclamaient leur part d'héritage de leur mère.

Déjà, Roseleur avait essayé d'en finir avec la vie en se jetant dans un puits ; mais on l'en retira avant qu'il eût complètement perdu connaissance. Malgré cet insuccès, l'idée du suicide continua à le poursuivre partout et il répétait à qui voulait l'entendre qu'il parviendrait bien à se donner la mort.

Le 30 août, l'une de ses voisines, la veuve Mathias, remarquant qu'elle ne l'avait pas aperçu depuis deux jours, alla regarder à sa fenêtre. Elle vit le poêle complètement découvert.

Elle appela deux voisins, puis un serrurier, qui ouvrit la porte. Tous quatre trouvèrent Roseleur couché sur son lit, ne donnant plus signe de vie. La mort devait remonter à plus de deux jours, car le cadavre se trouvait dans un état de décomposition très avancé.

Dans le poêle et dans un seau placé à côté, se trouvait du charbon de bois qui n'avait pu brûler complètement par suite du manque d'air. Le malheureux avait cherché dans l'asphyxie par l'acide carbonique la mort qu'il n'avait pas trouvée dans le puits.

Acte de décès n°63 de la commune de Cartignies

L'an 1891, le 29 août à 2 heures du matin,
ROSELEUR Florentin Joseph, âgé de 71 ans, rentier, né et domicilié à Cartignies, fils de Louis et de Watteau Marie Catherine Désirée, veuf de Lejeune Hortense, est décédé en sa demeure, lieu dit Le Marais.



Grand Fayt.

M^{me} veuve Masson, ménagère à Grand-Fayt, était allée travailler dans les champs, jeudi dernier, laissant seuls à la maison ses deux enfants, une fillette de six ans, Désirée et un garçon de trois ans, Oby.

Vers quatre heures de l'après-midi, le frère et la sœur allèrent jouer sur le bord d'un abreuvoir situé à une vingtaine de mètres du domicile maternel. Par suite d'une circonstance encore inconnue, le jeune Oby tomba dans l'abreuvoir et lorsque des personnes attirées par les cris de sa sœur l'eurent retiré, il avait cessé de vivre. On juge du désespoir de la pauvre veuve, lorsqu'elle apprit la terrible nouvelle.

Acte de décès n°18 de la commune de Grand fayt

L'an 1891, le 10 septembre à 4 heures du

soir, **Aly Claris MASSON**, âgé de 3 ans, fils de feu Claris et de Eliazenthe Garcy, est décédé au lieu dit le Gard.



Glageon.

Mercredi 16 septembre courant, à 10 heures du matin, a eu lieu l'enterrement d'Amédée Bertrand ; le cercueil était suivi d'un nombreux cortège, dans lequel on remarquait un certain nombre de mobiles de 1870.

Au cimetière, le discours ci-après a été prononcé par le garde Degoie.

Avant que cette tombe se referme pour toujours, je prends la liberté de dire quelques paroles d'adieu à l'ami Bertrand qui a toujours su se faire aimer et estimer de tous.

Pendant la guerre de 1870, si néfaste à la France, Bertrand fit partie des gardes mobiles du Nord au 46^e de Marche ; il se fit toujours remarquer par son courage et ses sentiments de fraternité, on peut dire qu'il a bien rempli ses devoirs envers la patrie.

Dans sa vie privée il a continué à bien remplir sa carrière, je l'ai toujours connu digne fils, bon époux et bon père, mais la mort qui fauche à tout âge, l'a enlevé trop tôt à l'affection des siens.

Adieu cher ami, au nom des anciens combattants de 1870, adieu, nous conserverons toujours un bon souvenir de toi.

Encore une fois, adieu.

Acte de décès n°110 de la commune de Glageon

L'an 1891, le 13 septembre à 7 heures du soir, **Edmond Amédée BERTRAND**, âgé de 42 ans, marchand de grans, né et domicilié à Glageon, époux de Eva Victorine Cantineau, fils de Bénoni et de Clémence Laudeloux, est décédé en sa demeure, rue du Ruisseau.



Fourmies.

Nécrologie. — M^{me} Bigault de Cazanove, dont l'état-civil de la semaine dernière nous apprenait la mort., a succombé aux suites d'une chute qu'elle avait faite à bas de son lit, il y a plusieurs mois.

M^{me} Bidault, née Groborne, était fille d'un ancien pharmacien en chef des armées sous Napoléon 1^{er}. Sa mère a été pendant plusieurs années receveuse des postes à Trélon.

Son mari, M. Louis-Marie Bigault de Cazanove, qui demeure depuis près d'un an rue

des Étangs à Fourmies, a jadis été employé à la Verrerie de Fourmies en qualité de laveur de verre. Sa famille est originaire de la Champagne et son père a été fabricant de drap à Soissons. M. de Cazanove a encore deux frères ; l'un, Charles, est négociant en vins de Champagne à Vizes, près Epernay ; l'autre, Adrien, ancien inspecteur de la topographie est en retraite et habite l'Afrique.

M. Louis de Cazanove est âgé de 75 ans et vit avec ses deux enfants : l'aîné, Edouard, âgé de 35 ans, est magasinier à la verrerie de Fourmies ; l'autre, Maria, âgée de 28 ans, fait le ménage et soigne les deux vaches qui constituent, à l'heure présente, tout l'avoir de la famille.

M^{me} Bigault de Cazanove recevait du ministère de la guerre, en qualité de fille d'officier, un secours annuel de 100 francs.

Avant de venir demeurer à Fourmies, cette famille a habité Clairfontaine, ensuite Mondrepuis.

Acte de décès n°258 de la commune de Fourmies

L'an 1891, le 11 septembre à 3 heures du soir, **Adèle Charlotte Aimable Rose GROBORNE**, âgée de 70 ans, sans profession, née à Aire sur la Lys (Pas de Calais), domiciliée à Fourmies, fille de Lazare et d'Adélaïde Pélagie Louise Lafond, épouse de Louis Marie Bigault de Cazanove, est décédée en sa demeure, rue des Etangs.



Anor.

Un accident mortel! s'est produit mercredi soir au hameau de Milourd. Un gamin de 3 ans et demi, Marcel Danis, dont le père est mouleur aux usines de Sougland, était grimpé sur une palissade bordant une petite fosse. Voulant descendre, il perdit l'équilibre et tomba la tête la première dans l'eau. Sa mère accourut et le retira.

Le malheureux enfant vivait encore, mais malgré les soins qui lui furent donnés, il rendait le dernier soupir quelques minutes plus tard.

Marcel Danis a été inhumé ce matin, samedi

Acte de décès n° 80 de la commune d'Anor

L'an 1891, le 23 septembre à 6 heures du soir, **Marcel Camille DANIS**, âgé de 3 ans,, né à Fourmies, domicilié à Anor, fils de Hector et de Céline Zélie Daubercies, est domicilié en

sa demeure, lieu dit Milourd.



Floyon.

Le drame de Floyon.

Un drame d'amour, qui s'est déroulé à Floyon jeudi dernier, a jeté l'émoi dans cette paisible commune et dans les villages voisins.

Un jeune homme de 18 ans, Louis Marchand, habitant le Bois-Là-Haut, dépendance de Fontenelle, recherchait depuis quelque temps de là une jeune fille de son âge, Berthe Leclercq, dont les parents habitent la rue des Pruniers, autre dépendance de Fontenelle.

La jeune fille ne semblait pas être restée insensible à l'amour que lui exprimait Louis Marchand et jusqu'en ces derniers temps, leurs relations, qui avaient toujours conservé le charme de l'innocence, semblaient devoir se dénouer par une union qui pas manqué d'être heureuse, lorsque, tout à coup, un revirement se fit dans le cœur de M^{lle} Leclercq.

En constatant ce changement inattendu, Louis Marchand fut pris d'un profond chagrin ; il devint sombre et à deux reprises, il menaça de se venger de la jeune fille si elle ne revenait pas à de meilleurs sentiments à son égard.

Les parents de M^{lle} Leclercq s'opposait, d'ailleurs, au mariage de leur fille, en raison du jeune âge des deux amoureux.

Jeudi vers onze heures du matin, M^{lle} Leclercq était occupée à traire, dans une pâture située au lieu dit Le Réteau, territoire de Floyon. Non loin d'elle, se trouvait son grand-père, M. Jules Cuiset, adjoint au maire de Fontenelle.

Tout à coup Berthe tomba à la renverse en criant « Papa, je suis tuée »

Un coup de fusil avait été tiré à une vingtaine de mètres d'elle, par un individu caché derrière la haie d'une pâture appartenant à M. Champion.....

M. Cuiset courut vers sa petite-fille, mais comme il se baissait pour la relever, un second coup partit de la même direction et atteignit le vieillard aux jambes.

Le premier coup de feu avait blessé assez grièvement la jeune fille au bras, à la cuisse et au côté gauche.

Les deux détonations successives avaient attiré du monde ; on s'était mis à la poursuite du meurtrier, qu'on avait reconnu et qui n'était autre que Louis Marchand, mais il était parvenu à échapper à ses poursuivants.

M. Cuiset et M^{lle} Leclercq avaient été trans-

portés dans la ferme la plus proche, où des soins leur furent donnés, en attendant l'arrivée de M. le docteur Lemaire, du Nouvion, qu'on était allé chercher.

Aussitôt la nouvelle du drame, le maire et le garde-champêtre se rendirent chez les parents de Marchand, où ils apprirent que Louis était parti dans la matinée avec un fusil à deux coups, bien qu'il n'eût pas de permis de chasse.

Les recherches pour retrouver le jeune homme avaient naturellement continué, lorsque, vers trois heures de l'après-midi, M. Auguste Lenclut découvrit son cadavre pendu à une branche de saule, dans la pâture de Mme Veuve Hoyaux-Guillain, près du Réteau.

Les effets de cet infortuné jeune homme étaient mouillés, ce qui fait supposer qu'avant d'avoir recours à la pendaison il avait cherché à se noyer.

M. le docteur Lemaire, arrivé vers 4 heures, a déclaré que les blessures de M^{lle} Leclercq n'étaient pas dangereuses, bien qu'elle eût reçu une cinquantaine de grains de plomb. Quant à M. Cuiset, qui n'a été atteint qu'aux jambes, il en sera quitte pour quelques jours de repos.

Ce terrible drame a jeté la consternation dans la commune de Fontenelle, où les deux familles Leclercq et Marchand sont justement estimées.

Acte de décès n°40 de la commune de Floyon L'an 1891, le 24 septembre à 3 heures de relevé, **Louis Edouard MARCHAND**, cultivateur, domicilié à Fontenelle (Aisne) où il est né le 19 octobre 1873, célibataire, fils de Louis et de Florine Flore Labrassée, est décédé dans une pâture située au Réteau, hameau de Floyon.



Sains-du-Nord.

Un grave accident est arrivé dimanche matin à la gare de Sains.

Un homme d'équipe, Durieux Richard, âgé de 42 ans, était occupé à accrocher des wagons à un train en manœuvres ; à un moment donné, le train ayant tamponné un peu trop fort le wagon qui allait être accroché, le poussa trop loin. Durieux suivit le bord du rail ; arrivé sur la plaque tournante, le talon de son soulier gauche se prit à la rencontre de la plaque et du rail, il fit effort pour se dégager, son pied quitta le soulier, mais le malheureux

agent perdant l'équilibre, tomba entre les rails ; le train ayant continué à refouler amena le wagon de queue sur cette plaque, le talon du soulier fit dérailler ce wagon qui continuant à rouler, vint couper la jambe et le bras droits de Durieux, qui, prévoyant l'accident s'était mis à crier mais, malheureusement, on ne put arriver à temps à son secours.

Relevé et conduit chez lui, le blessé y est mort deux heures plus tard, après dans d'atroces souffrances.

Durieux, qui est originaire de Berlaimont, laisse une veuve et quatre enfants dont l'aîné a environ 14 ans.

Acte de décès n°63 de la commune de Sains-du-Nord.

L'an 1891, le 27 septembre à 10 heures et demie du matin, **Richard DURIEUX**, âgé de 42 ans, ouvrier au chemin de fer, né à Berlaimont, domicilié dans la commune, fils de Isaïe et de Nathalie Bauduin, époux de Hélène Vatin, est décédé en sa demeure sise rue du Pavé.



Fourmies.

Mort subite. le sieur Brihaye Félix, journalier, demeurant impasse du Chauffour, s'était rendu; vendredi après midi, chez sa sœur qui habite la rue Théophile Legrand. il retournait chez lui lorsqu'il fut pris de vomissements et s'affaissa. Quelques instants plus tard, il rendait le dernier soupir. On le transporta chez sa femme, qui habite rue de l'Industrie.

Félix Brihaye, qui était atteint d'une maladie de cœur depuis plusieurs années, était âgé de 57 ans.

Acte de décès n°270 de la commune de Fourmies

L'an 1891, le 8 octobre à 3 heures du soir, **Félix Joseph BRIHAYE**, âgé de 56 ans, marchand de légumes, né à Momignies (Belgique), domicilié à Fourmies, fils de Pierre Joseph et de Marie Virginie Buisset, époux d'Eugénie Célestine Dervillée, est décédé en sa demeure, rue de Valenciennes.



Avesnes.

Samedi après midi, pendant que sa mère était occupée dans une chambre voisine, le jeune Sauvage, habitant le lieu dit la Flagne, à Avesnes, est tombé dans un chadron d'eau

bouillante. A ses cris, sa mère est accourue et retira du bain le pauvre petit qui était fortement atteint. La mère s'est aussi sérieusement brûlée en retirant son enfant.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués, l'enfant est mort le lendemain, après d'horrible souffrances.

Acte de décès n°184 de la commune d'Avesnes

L'an 1891, le premier novembre à midi, **Jules Julien SAUVAGE**, âgé de 3 ans, né et domicilié à Avesnes, fils de Gustave Ernest Jules et d'Amélie Joséphine Marbaix, est décédé dans une maison sise rue du Lavoir.



Etrœungt.

Assassinat à Etrœungt

Dimanche vers 7 heures du matin, M. Louis-Hector Lebeau, âgé de 84 ans, ancien boulanger, rentier au lieudit la Pairée, route de Floyon, était trouvé par sa femme, mort dans son lit.

M^{me} Lebeau appela immédiatement ses voisins. On courut chercher M. le docteur Fourdrinier, qui, après un premier examen, conclut à une mort naturelle par suite de congestion cérébrale.

Mais vers midi, la veuve Lebeau, en parcourant la maison, constata qu'une ouverture de cinquante centimètres avait été pratiquée dans le mur de son fournil. On supposa alors qu'un malfaiteur s'était introduit par ce trou, dans la chambre de l'ancien boulanger et que celui-ci avait été assassiné.

Le docteur fut rappelé et un examen attentif lui fit remarquer certains indices qui lui avaient échappé à sa première visite. Le cou du vieillard portait en effet plusieurs ecchymoses et des traces de doigts qui avaient dû exercer plusieurs pressions ; en outre, la langue avait été déchirée par les dents.

Une enquête sommaire permit alors d'établir que plusieurs personnes, devant connaître les habitudes de la maison, avaient percé le mur du fournil et qu'elles étaient entrées dans la chambre de M. Lebeau, sans être entendues de sa femme, qui était couchée dans une chambre voisine, mais qui est à peu près complètement sourde.

Le parquet d'Avesnes, immédiatement prévenu, se rendit le jour même à Etrœungt.

Un article a été consacré à ce crime dans le bulletin 36 de mars 2019.

Le coupable est le petit fils de la victime, Louis Hector Lebeaux, âgé de 21 ans, qui est arrêté à Paris.

Il est jugé à la cour d'Assises du Nord le 21 mai 1892 et condamné à mort pour parricide, peine commuée par décret du président de la république en celle de travaux forcés à perpétuité.

Il décédera le 30 juillet 1907 en Guyane.

Acte de décès n°113 de la commune d'Etrœungt

L'an 1891, le 22 novembre à une heure du matin, **LEBEAUX Louis Hector**, ancien boulangier, rentier, âgé de 81 ans, né à Marly (Aisne), ci domicilié, fils de Noê et de Marie Catherine Brihaye, époux de Cruse Amande Mismaque, est décédé en sa demeure, hameau de la Pairée.



Floyon.

Samedi matin, Anatole Plisson, âgé de 17 ans, domicilié à La capelle, domestique depuis trois mois chez M. Augustin Bughin, cultivateur à Floyon, a été trouvé pendu dans un bâtiment contigu à la ferme de son patron.

C'est M^{me} Bughin qui l'a découvert ; elle a aussitôt appelé son mari qui a coupé la corde. Mais tous les soins qui ont donnés à ce malheureux jeune homme n'ont pu le rappeler à la vie.

On ignore la cause de ce suicide.

Acte de décès n°47 de la commune de Floyon

L'an 1891, le 12 décembre à 7 heures du matin, **Anatole PLISSON**, âgé de 17 ans, domestique, né à Laignez (Aisne), célibataire, domicilié de droit à la Capelle et de fait à Floyon, fils de Clovis et d'Anaïs Escourbanier, est décédé en la demeure du sieur Augustin Bughin, sise en cette commune au Plouy.



Fourmies.

Morts le même jour. un jeune ménage, M. et M^{me} Delsart-Gary, tous deux tisseurs chez MM. les fils de Th. Legrand, à Malakoff, et âgés de 23 ans, vient d'avoir une fin peu commune. Le mari est mort jeudi à 6 heures du matin, la femme le même jour à midi, des suites d'une maladie de poitrine dont ils souffraient l'un et l'autre ; ils étaient mariés de-

puis deux ans et ont eu un enfant qui a vécu neuf mois.

Leurs funérailles ont eu lieu aujourd'hui samedi et leurs corps reposent dans la même fosse : la mort ne les a pas séparés. Une quête faite parmi les patrons et ouvriers de Malakoff a pourvu aux frais funéraires.

Acte de décès n°335 de la commune de Fourmies

L'an 1891, le 23 décembre à 4 heures du matin, **Eloi Jean Baptiste Joseph DELSART**, âgé de 23 ans, tisseur, né et domicilié à Fourmies, fils de Jules Eloi et d'Elise Bourla, époux de Marie Adeline Gary, est décédé en sa demeure, sise rue de la Houppe.

Acte de décès n°337 de la commune de Fourmies

L'an 1891, le 23 décembre à 12 heures du matin, **Marie Adeline GARY**, fille de Jean Baptiste et de Marie Catherine Patoux, veuve d'Eloi Jean Baptiste Joseph Delsart, est décédée en sa demeure, sise rue de la Houppe.

REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Soldats natifs de l'Avesnois, classement chronologique par communes— suite

DE BOUSIES Philippe, né le 09/03/1789 à Ferrière la Petite, fils de Charles et de Victorine D'YVE ; Gendarmes d'ordonnance à pied et à cheval de la Garde, côte SHD/GR 20 YC 134, page 15, matricule 84.

BREVIERE Ignace Joseph, né le 04/07/1767 à Marpent, fils de Thomas et de Marie Philippe Catherine CATHERINE ; Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls, côte SHD/GR 20 YC 135, page 446, matricule 1115.

RONFLETTE Alexandre, né le 29/11/1789 à Marpent, fils de Pierre Louis et de Catherine DESOMBIAUX ; 43e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 401, page 46, matricule 2052.

ROUGEFORT (ROCHEFORT) Pierre Joseph, né le 26/06/1791 à Marpent, fils de Philippe et de Marie Philippine LEJUSTE ; 61e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 512, page 60, matricule 8164.

SPLINGARD Constant Joseph, né le 14/01/1793 à Marpent, fils de Constant Joseph et de Marie LEMIRE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 35, matricule 6157.

WALLENNE Pierre Joseph, né le 02/02/1793 à Marpent, fils de Pierre et de Marie Josèphe DUQUENE ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 237, page 14, matricule 1851.

AILLET Louis, né le 22/11/1781 à Maubeuge, fils de Augustin et de Augustine SAMIN ; 25e demi-brigade d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 229, page 141, matricule 2627.

ALEXANDRE Charles Joseph, né le 05/06/1787 à Maubeuge, fils de Jean Laurent et de Marie Anne BLANCHARD ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 78, matricule 3446.

ALVIN Jean Baptiste, né le 20/12/1773 à

Maubeuge, fils de Hippolyte et de Marie GRAVEZ ; 103e régiment d'Infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 751, page 81, matricule 453.

APLEINCOURT Florent, né le 10/01/1785 à Maubeuge, fils de Léopold et de Constance CROQUET ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 211, matricule 6042.

BARBE François, né le 29/12/1780 à Maubeuge, fils de Claude François et de Françoise Nicole MICHENAU ; 86e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 669, page 66, matricule 8170.

BARBE Jacques Benoît, né le 17/03/1783 à Maubeuge, fils de Claude François et de Françoise Nicolle MICHENAU ; 86e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 669, page 70, matricule 8196.

BEAUMONT Augustin Joseph, né le 27/08/1792 à Maubeuge, fils de Philippe Henri Joseph et de Hélène Thérèse LOUVIAU ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 34, matricule 6153.

BEGUIN Charles François, né le 10/03/1793 à Maubeuge, fils de François et de Florence JUSTE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 36, matricule 6164.

BELIANT François, né le 05/03/1764 à Maubeuge, fils de Joseph et de Marie Joseph MAILLET ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 34, matricule 3186.

BELLIANT François Amicie, né le 14/04/1769 à Maubeuge, fils de Joseph et de Julie MAHIÉ ; 14e Régiment d'Infanterie de Ligne, côte SHC/GR 21 YC 129, page 215, matricule 14906.

BELLIANT François Amicie, né le 14/04/1769 à Maubeuge, fils de Joseph et de Julie MA-

HIÉ ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 109, page 61, matricule 6513.

BERGUE Prudent Louis Joseph Arnould, né le 17/07/1784 à Maubeuge, fils de Philippe Joseph et de Marie Françoise Juulie LAURENT ; 25e demi-brigade d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 229, page 154, matricule 2701.

BERNIER François Joseph Stanislas, né le 10/12/1779 à Maubeuge, fils de Jacques et de Emelie Françoise BEAUMONT ; 23e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 209, page 140, matricule 812.

BERTRAND Philippe Nestor, né le 10/03/1770 à Maubeuge, fils de Jean et de Marie Philippine Bertine BERGER ; 96e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC 719, page 85, matricule 483.

BLAMPAIN Charles Henri Luc, né le 18/10/1788 à Maubeuge, fils de Damas et de Christine DEMESSE ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 250, matricule 4482.

BLANPIN Charles Henri Luc, né le 18/10/1788 à Maubeuge, fils de Damas et de Christine DEMETZ ; 1er bataillon auxiliaire d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 889, page 204, matricule 1200.

BOISTEL Antoine, né le 01/01/1747 à Maubeuge, fils de Antoine et de Élisabeth LE-DOUX ; 11e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 94, page 6, matricule 10.

BONNOT Pierre Théodore, né le 07/02/1791 à Maubeuge, fils de Théodore et de Angélique BOULET ; Bataillon d'ouvriers d'administration, côte SHD/GR 20 YC 213, page 74, matricule 1121.

BONNOT Pierre Théodore, né le 07/02/1791 à Maubeuge, fils de Théodore et de Angélique BOULET ; Bataillon d'ouvriers d'administration, côte SHD/GR 20 YC 213, page 108, matricule 1325.

BOURQUAN Albert Xavier, né le 24/11/1791 à Maubeuge, fils de et de Françoise BOURQUAN ; 72e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 593, page 454, matricule

7505.

BOUTIER Jacques Joseph, né le 10/01/1794 à Maubeuge, fils de Jacques Joseph et de Marie Maude (?) LESPEROY ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 93, matricule 3733.

BOUVIER Constant, né le 22/11/1784 à Maubeuge, fils de Jacques et de Marie Thérèse LAURENT ; 19e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 170, page 324, matricule 1925.

BRASSEUR Jean François Joseph, né le 10/07/1783 à Maubeuge, fils de Pierre et de Catherine BAISE ; Compagnie d'armuriers de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 202, page 13, matricule 55.

BRESSET Firmin Benoit Joseph, né le 06/12/1788 à Maubeuge, fils de Joseph et de Charlotte BERNIER ; Gendarmerie d'élite de la garde des consuls, côte SHD/GR 20 YC 4, page 317, matricule 1570.

BROUTIN Bénoni, né le 13/07/1794 à Maubeuge, fils de François et de Marie COURTE-CUISSE ; 2e régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 64, page 497, matricule 5661.

BUNIAUX Jean Baptiste, né le 29/11/1790 à Maubeuge, fils de Augustin et de Angélique Henriette DEHARVENGT ; Infanterie. Régiment de flanqueurs chasseurs, côte SHD/GR 20 YC 102, page 62, matricule 3935.

BURY Mathieu Joseph, né le 15/02/1750 à Maubeuge, fils de François Joseph et de Marie Joseph CORDIER ; 58e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 484, page 4, matricule 1.

CAMBRAY Alexis, né le 20/01/1782 à Maubeuge, fils de Georges et de Marie Philippe CROY ; 61e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 512, page 6, matricule 7837.

CAMBRAY Alexis, né le 20/01/1782 à Maubeuge, fils de Georges et de Marie Philippe CROY ; 39e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 342, page 165, matricule 969.

CANIVET alexandre Charles Désiré, né le 15/12/1783 à Maubeuge, fils de César Auguste et de Marie Albertine BOUCHER ; 19e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 170, page 202, matricule 1189.

CARPENTIER Xavier, né le 23/03/1770 à Maubeuge, fils de Hugues et de Marie Anne MAITREPIERRE ; 23e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 209, page 69, matricule 386.

CESAR François Joseph, né le 18/07/1785 à Maubeuge, fils de Auguste et de Adélaïde MAITREPIERRE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC189, page 209, matricule 1234.

CHARLIER François, né le 22/02/1777 à Maubeuge, fils de Claude et de Alexise JEAN ; 1e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 10, page 35, matricule 991.

CLAUTRIAU Pierre Séraphin, né le 16/12/1788 à Maubeuge, fils de et de Catherine CLAUTRIAU ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 233, page 128, matricule 10948.

CONTAMINE René Eugène Florent, né le 20/02/1776 à Maubeuge, fils de Marie Eugène Florent et de Séraphine DEROUSSEAUX ; 123e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 869, page 149, matricule 8847.

CONTAMINE René Eugène Florent, né le 20/02/1776 à Maubeuge, fils de Marie Eugène Florent et de Séraphine DEROUSSEAUX ; 26e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/ GR 21 YC 247, page 64, matricule 2160.

CONTE Charles, né le 09/12/1785 à Maubeuge, fils de Charles Joseph et de Augustine BROUDEHOUX ; 25e demi-brigade d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 229, page 87, matricule 2303.

CORNUEE Philippe Joseph, né le 20/11/1792 à Maubeuge, fils de Jean Joseph et de Thérèse POUPLIER ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 94, matricule 3736.

DELATOUR Nicolas, né le 03/12/1793 à Maubeuge, fils de Philippe Joseph et de Marie

RAUX ; Infanterie. 6ème régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 80, page 371, matricule 2202.

DELATOUR Nicolas, né le 03/12/1793 à Maubeuge, fils de Philippe Joseph et de Marie RAUX ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 94, matricule 3740.

DELBAUVE François, né le 28/04/1783 à Maubeuge, fils de François et de Marie Françoise THIRIAUX ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 20, matricule 3099.

DELIGNE André Antoine Joseph, né le 18/02/1789 à Maubeuge, fils de Raimond Joseph et de Anne BALLAND ; Infanterie. 8ème régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 86, page 8, matricule 2535.

DELIGNE André Antoine Joseph, né le 18/02/1789 à Maubeuge, fils de Raimond Joseph et de Anne BALLAND ; Infanterie. 8ème régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 86, page 53, matricule 2808.

DELIGNE Constant François, né le 21/07/1787 à Maubeuge, fils de Raymond et de Anne Joseph BALAND ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 77, matricule 3440.

DEMOULIN Jean Joseph, né le 13/08/1787 à Maubeuge, fils de Adrien Joseph et de Marie Joseph MANET ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 77, matricule 3443.

DEMOULIN Joseph, né le 03/01/1778 à Maubeuge, fils de Jean Baptiste et de Marie Françoise LECLERC ; Compagnies d'artillerie à cheval de la garde impériale, côte SHD/ GR 20 YC 185, page 51, matricule 441.

DEMOULIN Séraphin Joseph, né le 14/02/1787 à Maubeuge, fils de Adrien Joseph et de Marie Joseph DUBOIS ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 79, matricule 3453.

DEVEZE Pierre Joseph, né le 01/10/1785 à Maubeuge, fils de Léonard et de Catherine PARDOUX ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 232, page 292,

matricule 10130.

DINEUR Jean Baptiste Joseph, né le 11/04/1789 à Maubeuge, fils de Jean Baptiste et de Amélie Bonaventure BEAUGRAND ; 23e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC211, page 157, matricule 6923.

DO Alexandre Firmin Joseph, né le 08/02/1786 à Maubeuge, fils de Jacques et de Irene ANDRE ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 55, matricule 3311.

DOUAY Jacques Philippe, né le 20/03/1782 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Célestine LECOMTE ; 39e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 342, page 169, matricule 995.

DUBUT Dominique Ambroise, né le 27/03/1790 à Maubeuge, fils de et de Désirée DUBUT ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 90, matricule 3519.

DUCARNE François, né le 05/03/1788 à Maubeuge, fils de Michel et de Marie Adrienne DEQUESNE ; Infanterie, côte SHD/GR 20 YC 112, page 306, matricule 1809.

DUCARNE Joseph François, né le 04/09/1782 à Maubeuge, fils de Michel et de Marie DUQUESNE ; 65e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 545, page 163, matricule 6954.

DUCHESNE Charles Joseph, né le 18/06/1771 à Maubeuge, fils de Louis Adrien et de Jeanne Françoise DUFOUR ; 20e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 180, page 226, matricule 1361.

DUPONT Adrien, né le 18/03/1764 à Maubeuge, fils de Charles et de Agnès CAGNOT ; 55° demi-brigade d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 457, page 366, matricule 2173.

ESCOUFLAIRE Albert Alexandre Augustin, né le 29/09/1788 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Albertine HAULIN ; 119e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD-GR21_YC_844, page 313, matricule 1870.

ESCOUFLAIRE Albert Alexandre Augustin, né le 29/09/1788 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Albertine HAULIN ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 253, matricule 4496.

ESPEROY Louis, né le 08/03/1751 à Maubeuge, fils de François et de Anne Marie ECHARD ; 40e demi-brigade de ligne, côte SHD/GR 21 YC 350, page 149, matricule 870.

FAGNIAC André Joseph, né le 06/01/1786 à Maubeuge, fils de et de Louise FAGNIAC ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 56, matricule 3315.

FAUCONIER Alexis, né le 29/07/1784 à Maubeuge, fils de François Joseph et de Pélagie BOUTRIE ; Compagnie d'armuriers de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 202, page 13, matricule 58.

FAUCONNIER Jean François Joseph Damasse, né le 05/08/1792 à Maubeuge, fils de et de Eulalie FAUCONNIER ; Bataillons du train des équipages, côte SHD/GR 20 YC 207, page 113, matricule 648.

FAUCONNIER Pierre, né le 26/03/1792 à Maubeuge, fils de Constant et de Catherine GUYOT ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC238, page 114, matricule 656.

FERCOT Alexis, né le 09/12/1791 à Maubeuge, fils de Auguste et de Augustine Ferdinande CHOQUET ; 56e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 469, page 265, matricule 14176.

FERCOT Xavier François, né le 31/05/1787 à Maubeuge, fils de Joseph et de Henriette Philippine PAGE ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 81, matricule 3465.

FERQUOT Jean Joseph, né le 01/08/1780 à Maubeuge, fils de Albert Jean et de Catherine POUPLIER ; 6e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 51, page 201, matricule 1187.

FONDUS Charles Modeste George, né le 23/04/1791 à Maubeuge, fils de Modeste Ferdinand Zéphirin et de Marie Agnès DEL-

BOUVE ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 264, matricule 7535.

FORET Pierre, né le 22/07/1788 à Maubeuge, fils de Louis et de Angelique GIVET ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 232, matricule 7343.

FOUX Joseph Henri, né le 01/11/1784 à Maubeuge, fils de Jacques Joseph Henri et de Henriette DROPSY ; Régiment de chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 144, page 448, matricule 2219.

FROMONT Alexandre, né le 31/10/1788 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Augustine ESTASSIN ; Régiment de chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 143, page 176, matricule 1958.

FROMONT Alexandre François, né le 31/10/1787 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Augustine ESTASIN ; Régiment de chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 144, page 125, matricule 604.

FROMONT Norbert Joseph, né le 26/09/1789 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Augustine ESTASIN ; 2e régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 63, page 8, matricule 14.

FROMONT Norbert Joseph, né le 26/09/1789 à Maubeuge, fils de Alexandre et de Augustine ESTASIN ; Régiment de fusiliers chasseurs, côte SHD/GR 20 YC 49, page 431, matricule 2564.

GELICQ Philippe, né le 18/02/1769 à Maubeuge, fils de François et de Christine ROCKIN ; 9e demi-brigade d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 76, page 7, matricule 20.

GERARD Joseph, né le 04/02/1786 à Maubeuge, fils de Philippe Walbert et de Angélique Odon TROYAUX ; 86e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 666, page 441, matricule 2620.

GERMAIN François Joseph, né le 02/01/1781 à Maubeuge, fils de Alexandre Joseph et de Marie Pétronille NICAISE ; Compagnie d'armuriers de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 202, page 13, matricule 60.

GILLION Philippe Michel Auguste, né le 17/07/1767 à Maubeuge, fils de Jean Baptiste et de Marie Élisabelle Fernande FISSIAUX ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC189, page 338, matricule 2006.

GILLOT Pierre François, né le 21/08/1788 à Maubeuge, fils de Pierre Joseph et de Amélie Joseph MASCAR ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 360, matricule 6932.

GONDRY Augustin, né le 28/08/1769 à Maubeuge, fils de François et de Catherine BOULANGER ; 20e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 180, page 278, matricule 1669.

GORET François Louis, né le 27/09/1782 à Maubeuge, fils de Louis Joseph et de Marie Joseph BEAUVRON ; 5e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 42, page 192, matricule 1126.

GORET François Louis, né le 27/09/1782 à Maubeuge, fils de Louis Joseph et de Marie Josèphe BEAUVRON ; 2e régiment de grenadiers à pied, côte SHD/GR 20 YC 9, page 29, matricule 140.

GORET François Louis, né le 27/09/1782 à Maubeuge, fils de Louis Joseph et de Marie Josèphe BEAUVRON ; 1er régiment de grenadiers à pied, côte SHD/GR 20 YC 6, page 200, matricule 6824.

GORET François Louis, né le 27/09/1782 à Maubeuge, fils de Louis Joseph et de Marie Josèphe BEAUVRON ; Corps royal de grenadiers de France, côte SHD/GR 20 YC 13, page 330, matricule 1903.

GREGOIRE Constant, né le 18/03/1766 à Maubeuge, fils de Pierre et de Catherine DELATRE ; 81e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 624, page 5, matricule 2.

GREGOIRE Constant, né le 18/03/1766 à Maubeuge, fils de Pierre et de Catherine DELATRE ; 81e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 630, page 5, matricule 3.

GUICHARD Laurent Seraphin, né le 03/09/1793 à Maubeuge, fils de Laurent et de

Marie Joseph MANFROY ; 3e régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 67, page 160, matricule 3895.

GUICHARD Laurent Séraphin, né le 03/09/1793 à Maubeuge, fils de Laurent et de Marie Josèphe MANFROY ; 2e régiment de voltigeurs, côte SHD/GR 20 YC 63, page 329, matricule 1940.

GUILLERMAIN François, né le 29/08/1774 à Maubeuge, fils de Denis et de Anne Joseph DRUOT ; Gendarmerie d'élite de la garde des consuls, côte SHD/GR 20 YC 4, page 254, matricule 1252.

GUILLERMAIN François, né le 29/08/1774 à Maubeuge, fils de Denis et de Anne Joseph DRUOT ; Régiment de dromadaires, côte SHD/GR 20 YC 1, page 31, matricule 162.

HAINE Nicolas Joseph, né le 07/08/1784 à Maubeuge, fils de Joseph et de Augustine BÉ-TIGNY ; Régiment de grenadiers à cheval de la garde des consuls, côte SHD/GR 20 YC 136, page 96 & 97, matricule 2115.

HAUTIER Antoine, né le 24/01/1787 à Maubeuge, fils de Pierre et de Marie Joseph LE-FEVRE ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 77, matricule 3444.

Toute copie même partielle
est interdite sans autorisation
de l'auteur et du responsable
de publication.

Responsable de la publication : Alain Delfosse